Edition quotidienne — Quebec, Mardi, 23 Juin 1891 — 11e annee No. 328

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an.................................. 3 00
Huit mois.............................. 2 00
Six mois............................... 1 50
Trois mois............................. 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance.............. 1 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIFS DES ANNONCES

Première insertion.............................. 0 10
Autres insertions publiées tous les jours............ 0 05
Trois fois par semaine.......................... 0 05
Deux fois par semaine........................... 0 07
Avis de naissance, mariage ou décès.............. 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un centin le mot :—Demande d'emploi.—Demande de domestiques ou autres.—Annonces pour chambres ou pension.—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à BELLEAU & CIE, Bureau de "L'Electeur," 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction, à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction. BELLEAU & Cie., administrateurs. BUREAUX : Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. ULRIC BARTHE, rédacteur.

L'ELECTEUR

QUEBEC, 23 JUIN 1891

A OTTAWA

(Service spécial de L'ELECTEUR)

Ottawa, 22 juin.

Le comité des privilèges et élections n'a pu siéger ce matin, vu l'absence de la plupart des membres. Dans la pratique, les séances de comité le lundi sont une impossibilité. On n'a pu réunir ce matin que quelques membres du comité des comptes publics qui ont interrogé l'architecte Fuller à propos du bloc Langevin. Dès le début, on découvre des choses bien extraordinaires dans l'exécution de cet important ouvrage. Le prix du contrat originaire était de $295,000, mais aujourd'hui l'édifice coûte au-delà d'un million de piastres. Un peu partout, on avait laissé la porte ouverte aux demandes d'extra. Ainsi, il s'est trouvé à un moment donné que les chevrons du toit avaient été oubliés dans les plans et devis : une bagatelle ! Rendu à cette période de l'ouvrage, l'entrepreneur suspend les travaux et ce curieux dialogue s'échange entre lui et les inspecteurs du gouvernement : —Eh bien, il ne reste plus que le toit à poser. —Oui, j'attends les ordres du gouvernement.—Comment ! les ordres du gouvernement ; mais vous avez entrepris tout l'édifice. —Non, la toiture n'est pas mentionnée dans mon contrat.

Alors on décide de mettre des chevrons en fer, puis, par la suite, on substitue des chevrons en cuivre.

L'architecte du gouvernement dit que c'est sur son avis que cette substitution s'est faite, mais voici quelque chose de bien singulier. Si l'architecte avait une préférence pour les chevrons en cuivre, pourquoi cette idée ne lui est-elle pas venue en faisant les premiers devis, et pourquoi a-t-il choisi pour recommander le cuivre le temps où ce métal était à la baisse, précisément à l'époque où un gigantesque syndicat avait monopolisé tout le stock de cuivre du monde entier et tenait les prix à un taux exorbitant ?

Voilà ce qu'on a déjà découvert durant un quart d'heure d'enquête. Vous entendrez parler de nouveau de cet autre mystère du département des Travaux publics.

Ce qui presse le plus en ce moment, c'est de faire expliquer le mystère qui enveloppe la formation du cabinet Abbott. Le nouveau premier ministre excelle, dit-on, dans l'art de Talleyrand. C'est un jeu pour lui que de dissimuler sa pensée, de l'envelopper de nuages. La déclaration officielle qui a été lue aux deux chambres en est une preuve. Il n'y est pas fait mention des circonstances qui ont engagé lord Stanley à différer le choix du nouveau premier ministre jusques après les funérailles de sir John. Voilà une déclaration absolument perfide : la règle constitutionnelle est qu'il n'y ait pas d'interrègne.

D'après tous les précédents, dès qu'un premier ministre meurt, c'est le devoir de la couronne de ne pas rester une journée sans aviseur responsable. Aujourd'hui, on vient nous apprendre que pour certaines raisons le gouverneur-général a cru devoir transgresser la règle établie par la reine elle-même. Voilà une déclaration qui manque manifestement de franchise. Elle contient dans tous les cas une perfidie dont le nouveau gouvernement devra rendre un compte sévère à la chambre.

S'il y a eu des raisons pour lier les mains du gouverneur et laisser le pays sans gouvernement responsable pendant près d'une semaine, la chambre a droit de connaître ces raisons.

M. Abbott veut-il donner à entendre que le retard est dû à un simple caprice du gouverneur ? Evidemment oui, à moins qu'il ne soit prêt à admettre que cela a été le résultat d'une conspiration politique montée pour donner du temps à l'intrigue. Dans l'un et l'autre cas, c'est une perfidie audacieuse. Mais une chose est certaine : c'est que la responsabilité de cette faute retombe tout entière sur le nouveau gouvernement.

En vain cherche-t-il à la rejeter sur le chef de l'exécutif. En entrant en office M. Abbott a assumé la responsabilité de tout ce qui s'est fait depuis la mort de sir John. La chambre a droit d'être éclairée sur l'intrigue qui s'est jouée dans cet intervalle et dont le public a pu suivre les péripéties. Grâce aux indiscrétions des journaux, aux cris de la presse tory contre le converti Thompson, et particulièrement aux menaces échangées entre les journaux de Langevin et de Chapleau.

La *Minerve* a publié, samedi, à ce sujet, un article très remarquable dont la tête et la queue sont bien différentes.

Elle commence par déclarer que l'alliance des bleus avec leurs confrères d'Ontario n'est pas indissoluble, qu'elle ne durera qu'autant que ceux-ci respecteront ceux-là ; puis elle conclut humblement en avalant l'échec de sir John Thompson à former un gouvernement. Elle prétend que sir John Thompson n'a pas été appelé à former un ministère, qu'il n'a fait pour cela nulle démarche. Ceci est contredit par M. Chapleau lui-même dans ses entrevues avec les journaux, par les déclarations d'une foule de journaux tories de l'Ouest que nous pourrions citer à la douzaine. C'est contredit même par la déclaration officielle du gouvernement qui constate que sir John Thompson a été mandé auprès de Son Excellence non pour affaires de son département, mais pour consultation sur la situation.

Au reste, c'est contredit par la *Minerve* elle-même. En effet, s'il n'y a eu aucune intolérance de la part des tories pendant la récente crise, pourquoi notre confrère élève-t-il si fort la voix ? Pourquoi ces menaces de ruptures ? Pourquoi dire aux tories : Notre mariage avec vous n'est pas indissoluble ?

Est-ce qu'on crie si fort avant d'être frappé ? Le lecteur a dans cet incident une nouvelle preuve de l'incertitude de la situation du parti ministériel. Les deux éléments qui le con[...] sont comme chien et chat, et il n'y a plus personne pour mettre la paix. Aussi faut-il être témoin des transes ministérielles pour en avoir une idée. Il faut voir les trémoussements des douze *whips* du gouvernement. Quelques-uns d'entre eux font preuve d'un manque de dignité et de délicatesse bien digne du gouvernement qui les fait mouvoir. On les voit sans cesse aux trousses de certains députés de la gauche, les poursuivre de leurs obsessions jusqu'à leur siège à la chambre.

A l'approche du vote, on les voit rôder autour des banquettes de l'opposition comme ces sales oiseaux de proie qui voltigent sur les derrières d'une armée en marche. Le temps est venu d'avertir ces mouchards qu'ils font mieux de changer de système, que leurs obsessions sont désagréables à ceux qui en sont l'objet. Pas un de nos amis, Dieu merci ! n'a besoin d'être cabalé : tous sont en état de juger par eux-mêmes les questions qui leur sont soumises sans l'aide de ces émissaires du gouvernement dont quelques-uns du reste, que je pourrais nommer, sont réputés ici pour des êtres inoffensifs plus susceptibles d'être hypnotisés que d'hypnotiser les autres.

On ne voit pas nos *whips* se permettre de ces indélicatesses ; MM. Trow, Guay, Brodeur et Carroll ont trop de dignité pour cela. Conçoit-on en effet la position humiliante qu'on fait à un député en allant le cabaler à son siège sous les mille regards de la galerie ? Si les *whips* ministériels sont incapables de comprendre cela, la presse libérale se chargera de leur ouvrir les yeux en livrant leurs noms à la risée publique.

(*Plus recent*)

Ottawa, 22 juin.

Depuis que ce qui précède est écrit et livré au télégraphe, un événement assez inattendu pour nos adversaires est venu confirmer nos vues sur la situation.

Jeudi dernier, le ministre des Finances annonçait que le lendemain il proposerait le comité des subsides. Là-dessus M. Laurier l'avertissait loyalement qu'il consulterait la chambre sur la question capitale du moment. Le lendemain le gouvernement a eu peur ; pas un mot des subsides.

Aujourd'hui, grand émoi dans le camp ministériel. Dès l'ouverture de la séance, M. Laurier se lève, propose l'ajournement de la chambre et dans une harangue superbe, pleine de feu et de logique, censure la manière dont le gouvernement a été formé. Notre vaillant chef et ses amis sir Richard Cartwright, MM. Mills, Davies, Edgar ont pendant toute la séance entretenu un feu roulant de projectiles brûlants à travers les barreaux de la ménagerie d'en face.

Aussi quels rugissements ! Sir John Thompson, à qui on montre les philippiques de la *Presse* de Montréal, piétine à pieds joints sur l'organe de M. Chapleau. Il désavoue carrément la *Presse*. Voilà ce que celle-ci a gagné à jouer l'indépendance pendant une semaine. Sir Hector s'asseoit sans cérémonie sur M. Chapleau. "Je ne suis pas un traître à mon parti, moi, je ne l'ai jamais été, s'écrie-t-il au milieu des rires de la gauche. Je n'ai jamais fléchi, moi." Puis sir John défait d'un mot le petit roman de la *Minerve* et de nos faux braves, qui ont besoin dans le moment de pouvoir dire que sir John Thompson n'a jamais été appelé pour former un ministère. Il donne le démenti à la déclaration officielle même de M. Abbott, et déclare avec une nuance d'amour-propre qu'il a été appelé par Son Excellence pour former un gouvernement. Quant à sir Hector, en tout ceci, il joue le rôle de petit garçon, mais il a l'air content de son sort et laisse sir John Thompson prendre pied comme *leader* de la chambre.

Il montre cependant un peu les dents en affectant de prendre pour du sarcasme les petits compliments qui venaient d'être faits à sir John Thompson.

Non, jamais ministère, jamais parti ne s'est fait roulé de plus belle façon. Toute la séance n'a été qu'un éclat de rire. Par moment, la situation devenait intolérablement pénible pour ces messieurs de la droite, qui ne savaient plus que faire pour se donner une contenance. Mais pour les galeries encombrées, comme pour le public qui lira demain le récit de cette scène, il y avait là une source d'intense jouissance.

N'allons pas oublier de dire que sir Adolphe a eu aussi sa petite part de dérision. Quand M. Edgar, qui manie le sarcasme le plus agréablement du monde, a fait allusion à cet efféminé personnage, ce fut pendant quelques instants un tonnerre d'éclats de rire.

Bref, la *Presse* répudiée par sir John Thompson, M. Chapleau dénoncé comme un traître par sir Hector, sir John Thompson se proclamant chef, voilà en trois mots le bilan de cet amusant débat.

Les autres nouvelles de la journée sont que les députés qui reviennent de leurs comtés sont tout effrayés de la tournure alarmante qu'a prise l'enquête Langevin, et que d'un autre côté, il y a un fort groupe qui a juré d'empêcher M. Chapleau d'arriver au département des Chemins de fer et canaux. On raconte ce soir que la démission immédiate de sir Hector a été demandée à M. Abbott, mais que sir Hector a bonne poigne et n'entend pas lâcher son portefeuille.

Voilà la jolie situation que le *Courrier du Canada* affecte de trouver si satisfaisante.

A propos, demandez donc au *Courrier* pourquoi il n'a pas donné samedi à ses lecteurs au moins un court résumé de l'enquête de la veille. "M. Murphy, dit-il, continue sa déposition." Très bien, mais qu'est-ce qu'il a dit, ce M. Murphy ? Les lecteurs du *Courrier du Canada* ont droit d'être renseigné là-dessus. Pourquoi donc ce rageur confrère cache-t-il ces informations à son public ? Ah ! c'est que celui-ci comprendrait alors les embarras où se trouvent en ce moment ses chefs fédéraux.

LES COMMIS MARCHAND DE QUEBEC

On connait déjà l'existence depuis quelques années à Québec de la Société des commis-marchands de Québec et notamment de Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Cette Société, qui naturellement compte un très grand nombre de membres, a pu obtenir pour les commis de magasins de nouveautés des avantages importants au chapitre de la fermeture des magasins à certaines heures durant certaines saisons de l'année.

Ces avantages ont été et sont tout profit, et pour les commis et pour les patrons ; les commis ont des loisirs qui leur permettent de se reposer du labeur du jour, et d'autre part, ce qui n'est pas le moins important, de faire certaines études, de cultiver certains talents à leur bénéfice personnel et à celui de la société québecquoise.

D'un autre côté, les patrons eux-mêmes bénéficient des mêmes loisirs et font des économies à l'article de l'éclairage et du chauffage.

Nous l'avons déjà constaté avec une profonde satisfaction, patrons et commis se sont parfaitement entendus à ce sujet.

Mais le public, lui, a-t-il aidé à favoriser le mouvement ? S'est-il donné la peine de faire ses achats dans le temps opportun ?

Les plaintes que nous entendons formuler de temps à autre par les marchands et les commis indiqueraient qu'une foule de gens n'ont pas encore compris qu'en se présentant cinq minutes avant l'heure de fermeture, ils forcent tout un personnel à laisser le poste comparativement tard. Que veut-on que le patron et les commis d'une maison de commerce fassent lorsque tout à coup, au moment où l'on remet les marchandises en ordre sur leurs rayons où dans leurs vitrines respectives, une pratique fait son apparition. Le patron se voit obligé de faire bonne contenance et les commis servent la pratique, souvent une jolie femme, en pestant et maugréant contre la belle glaneuse.

Au lieu de laisser le magasin à 8 heures, les employés partent une demi-heure ou trois quarts d'heure après et voient leur soirée flambée pour une distraction, une fantaisie, un caprice de l'acheteur ou de l'acheteuse.

Le cas n'est pas l'exception, et si nous en causons, c'est tout simplement parce qu'il est d'occurence presque journalière.

Vraiment, ça n'est pas raisonnable, et il nous semble qu'il devrait suffire d'indiquer simplement du doigt cet abus plus sérieux qu'on ne le pense pour qu'il disparaisse complètement d'ici à peu de temps.

Nous invitons donc le public à faire ses achats en temps opportun durant la journée dans l'intérêt d'une classe nombreuse de la société et qui a droit comme toutes les autres classes à notre sollicitude et à notre sympathie.

Qu'on se le dise !

ACTUALITES

La journée d'hier a été une bénédiction pour les cultivateurs de notre district. Une pluie bienfaisante est tombée toute l'après-midi et la soirée, et les effets de la sécheresse, qui menaçait de se prolonger, ne sont plus à craindre.

L'abondance des matières intéressantes de toutes sortes et la longueur du compte rendu de la démonstration de dimanche que nous envoie par télégraphe notre correspondant particulier, nous forcent de remettre à demain notre dépêche ordinaire de Montréal.

Pour aujourd'hui :

L'exposé financier de M. Foster.

Distribution des prix aux élèves-institutrices de l'école normale Laval au monastère des Ursulines, sous la présidence de l'honorable M. Garneau.

Mercredi à 8 h. 15 a. m., Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, accompagné de l'honorable M. Garneau, recevra, à l'hôtel du parlement, la délégation de la société Saint-Jean-Baptiste. Son Honneur et M. Garneau se rendront ensuite à l'église Saint Roch pour assister à la messe.

L'honorable M. Garneau a passé la journée de dimanche au Cap Santé, dans sa famille.

L'honorable M. Robidoux est attendu à Québec demain.

Le conseil des ministres siégera jeudi matin.

L'honorable M. Boyer est à Kingston.

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre ami et collaborateur, M. Napoléon Legendre, est beaucoup mieux. Les médecins espèrent qu'il ne tardera pas à entrer en convalescence.

Le drapeau était à mi-hampe hier à l'hôtel-de-ville, à l'occasion de la mort de M. Lemesurier, ancien maire de Québec.

Avec la bienveillante permission du lieutenant colonel Prower et des officiers, la musique du 8ième Carabiniers Royaux jouera ce soir (mardi), à huit heures, le programme suivant :

Marche— Inman Line.......... Warren
Ouverture— Le chevalier Breton........
Valse—Baiser du Printemps... Lamothe
Mosaïque—Torquato Tasso.... Donizetti
Polka—Le clairon des Zouaves........
Vive la Canadienne—God save the Queen

M. Marcotte, député du Lac Saint-Jean, est à Québec.

Le *Journal*, de Paris, publie une entrevue avec l'ex-impératrice Eugénie. Elle déclare qu'elle quittera incessamment le territoire français, le gouvernement lui ayant intimé que sa présence pourrait causer des troubles en France. Touchant la résurrection de l'empire elle aurait dit : "L'Empire est mort avec mon fils."

On sait que sir John Macdonald, en inaugurant sa politique de protection, proclamait hautement que son but était de favoriser nos industries, que nous pourrions nous suffire à nous-mêmes et n'avoir jamais besoin de recourir à l'étranger pour aucun objet manufacturé.

Or, par une triste ironie du sort, on n'a pu trouver au pays un cercueil convenable pour l'ensevelir.

La dépouille mortelle de sir John Macdonald a été déposée dans un cercueil yankee.

M. Paul Langlois, un de nos compatriotes les plus en vue de Worcester, Massachusetts est actuellement en visite à Québec avec sa fille, Mme Lepage.

M. McKinley, l'auteur du fameux tarif qui porte son nom, a été choisi par les chefs républicains de l'Ohio assemblés à Colombus, pour être leur candidat aux fonctions de gouverneur.

L'un de nos amis, député aux Communes, nous a écrit dimanche une lettre intéressante sur les hommes et les choses de la capitale.

Nous en détachons quelques paragraphes.

. . . .

"J'admire les efforts que vous faites pour bien renseigner votre public sur ce qui se passe ici. Mais vous négligez, à mon sens, certains petits détails très intéressants. Ainsi, l'autre jour, il y a eu caucus des conservateurs. C'était le premier depuis la crise. Nous étions, mes compagnons et moi, bien anxieux de suivre ce qui se passait. Anxieux surtout de constater si plusieurs députés conservateurs, que nous avions entendu pester contre la combinaison Abbott tiendraient parole. Nous avons donc observé comme de véritables reporters les mouvements de ces messieurs. Je dois vous dire d'abord qu'il s'est fait une cabale effrénée pour réunir le plus grand nombre possible de députés au caucus. Tous les *whips* ministériels couraient d'un air effaré dans tous les coins et recoins, suppliant les députés de les suivre, qu'on les attendait pour procéder et les entraînant presque de force. M. Dupont, député de Bagot, refusa de se rendre et resta à son siège à la chambre. L'honorable M. Ouimet céda, mais il ne fit qu'entrer et sortir et revint rejoindre immédiatement M. Dupont, avec qui il causa longuement.

MM. Tarte, Joncas et Dugas, de Montcalm, refusèrent positivement de se rendre. On poussa l'indélicatesse jusqu'à aller supplier notre ami, le Dr. Vaillancourt, député de Dorchester, de venir faire simple acte de présence, mais il refusa. MM. Larivière, du Manitoba ; Lépine, de Montréal-Est, Mackintosh, d'Ottawa, Pelletier, de Laprairie, sortirent l'un après l'autre dans l'ordre que je viens d'indiquer, pendant que les autres députés retardataires entraient dans la salle du caucus. . . . .

. . . .

Comme le parti ministériel est divisé en plusieurs groupes et que le gouvernement avait peur de froisser quelqu'un de ces groupes en faisant le choix d'un homme important comme président, on tourna la difficulté en choisissant pour présider ces délibérations le plus jeune des députés, M. McDonnell, d'Algoma."

Les tories ont fait des leurs à l'Ile du Prince-Edouard, comme partout ailleurs du reste.

Ils ont trouvé moyen, après avoir accepté le budget avec un surplus, de laisser à leur sortie d'office un déficit de $80,912. Ce chiffre est énorme en tenant compte du montant des affaires de cette petite province. Les recettes pour l'année ont été de $222,832 et les dépenses de $305,799.

De la *Verite* :

"M. Abbott est âgé de 70 ans, étant né en 1821. Il est affilié à la société des orangistes. Du moins, il l'a été, très certainement, autrefois, et rien n'indique qu'il ait rompu avec cette organisation haineuse.

"Comme on le voit, le parti libéral-conservateur, ou bleu-tory, semble fatalement condamné à avoir pour chef un orangiste ou un franc-maçon."

La journée de dimanche dernier a été désastreuse pour les Etats de l'Ouest des Etats-Unis. Mais c'est surtout dans le Kentucky et l'Arkansas que l'ouragan paraît avoir causé le plus de dommages. Les maisons ont été renversées par centaines, des villages entiers complètement rasés, des personnes tuées sur la rue par des débris de maisons qui volaient dans l'air.

Nos conseillons au lecteur de lire la lettre de M. l'abbé Gosselin à l'honorable M. Charles Langelier. Il passera un quart d'heure agréable.

Bien que l'honorable M. Mercier soit loin du pays, et occupé d'affaires multiples extrêmement importantes, il n'a pas oublié toutefois que nous traversions une époque particulièrement intéressante pour l'éducation. Aussi a-t-il envoyé des instructions pour faire distribuer des médailles d'honneur destinées aux plus méritantes de nos maisons d'éducation.

La Cour Suprême n'a pas prononcé jugement hier, comme la chose avait été annoncée, sur la constitutionnalité de la loi des écoles du Manitoba. La cour s'est ajournée au mois d'octobre et ne rendra probablement pas de jugements avant cette époque.

Nos lecteurs savent que nous avons reproduits plusieurs colonnes d'appréciations faites par des journaux bleus sur la combinaison Abbott.

Nous en avons agi ainsi, non pas seulement pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, mais aussi pour éclairer le public sur la situation, comme c'est du reste le devoir d'un journal qui comprend bien sa mission. Or, le *Courrier du Canada*, qui est fort agacé de tout ce qui se passe depuis quelque temps, s'en prend directement à l'*Electeur* pour tout ce que nous reproduisons des journaux bleus mécontents.

Nous comprenons le jeu de notre confrère. Pour ne pas se faire considérer comme menteur par son public, lorsqu'il leur raconte tous les jours que la plus parfaite harmonie règne dans les rangs ministériels et que toute idée de crise n'existe que dans le cerveau des idiots, il s'est bien gardé de faire connaître l'opinion de la presse conservatrice sur la situation. Dès lors, il ne peut pas s'en prendre à cette presse pour avoir prétendu qu'il y avait crise, anarchie, que sir John Thompson avait été écarté à cause de sa religion, car ce serait faire connaitre à ses lecteurs ces divergences d'opinion dans son parti, ce qu'il tient absolument à leur cacher.

Voilà pourquoi le *Courrier* s'adresse à l'*Electeur* qui n'a fait que faire connaître des secrets ministériels et des querelles révélés par des journaux bleus comme la *Presse*, le *Star*, l'*Evening Journal*, le *Canada*, le *Mail*, le *Canadien*, la *St-John Gazette*, l'*Irish Canadian*, etc., etc.

Cette tactique peut être habile mais elle est certainement déloyale et malhonnête.

Encore une pièce à l'appui de la prétention de l'*Electeur* que sir John Thompson a été écarté de la direction du parti à cause de sa religion.

La *St John Gazette* (archi-bleu) dit : "Les conservateurs protestants du Canada suivraient sir Hector Langevin ou tout autre catholique romain qui pourrait être choisi par le parti, pourvu qu'il fût né dans cette croyance, mais ils ne suivront pas un homme qui a l'esprit ainsi fait que dans son âge mûr il abandonne le protestantisme pour entrer dans l'Eglise catholique."

La situation du prince de Galles est de plus en plus compromise par les complications qui surgissent à la suite du scandale de la partie de baccara de Tranby Croft.

Le jeune empereur d'Allemagne s'est permis de faire, à ce sujet, des remontrances à son oncle, le Prince de Galles ; il s'ensuit que toutes relations sont rompues entre eux ; il se peut même que l'empereur recule sa visite en Angleterre, ou qu'il y renonce complètement. Dans tous les cas, s'il persiste dans son projet, il est certain que le Prince de Galles ne viendra pas lui souhaiter la bienvenue, lorsque la flotte allemande arrivera à Sheerness. Le Prince ne l'accompagnera pas davantage pendant son séjour en Angleterre. Mais l'absence du prince de Galles sera amplement compensée par la présence de la reine Victoria.

La police de Birmingham craint que le Prince ne soit mal reçu, le 21 juillet prochain, lorsqu'il viendra en cette ville pour l'inauguration des nouvelles cours de justice. Elle redoute des démonstrations hostiles. Elle prend donc toutes les mesures nécessaires pour les prévenir.

Quatorze personnes ont été frappées d'insolation sur les rues de Boston la semaine dernière.

Une pénible accident a eu lieu dimanche dernier à Waterloo, comté de Shefford. Un jeune homme nommé Paulus Parmelee, frère de M. Parmelee, notre confrère du *Waterloo Advertiser*, et du révérend M. Parmelee, secrétaire de la section protestante du conseil de l'Instruction publique, s'est noyé en se baignant.

Toutes nos sympathies à la famille.

Si nos co-religionnaires ont raison de se sentir profondément humiliés en voyant la couardise, la servilité d'un si grand nombre de leurs organes, ils doivent se réjouir de pouvoir compter quelques nobles exceptions.

Qu'on lise et relise ces lignes détachées d'un article éditorial de l'*Irish Canadian*, jusqu'aujourd'hui le principal organe des tories irlandais catholiques d'Ontario :

"Les ultra-tories n'ont pas voulu entretenir l'idée de voir un catholique diriger le parti tory, et voilà pourquoi sir John Thompson a été écarté et un misérable pis-aller ou roi-soliveau dans la personne de M. Abbott, magnat et ex-avocat du chemin de fer du Pacifique Canadien, ex-annexionniste et ex-*boss* du scandale du Pacifique, appelé à former un gouvernement. Honte au parti et aux hommes aux idées aussi étroites que celles des tories d'aujourd'hui qui, en temps d'élections, sont prêts à se jeter au cou des électeurs catholiques et protester de leur amour pour eux, mais qui, quand vient le temps d'exécuter leurs promesses, jettent l'insulte, non seulement contre sir John Thompson, mais sur tout le corps catholique. Que les tories cherchent autant qu'ils le voudront à le déguiser, le choix de Abbott, de préférence à Thompson, est uniquement dû à la bigoterie anti-catholique du parti tory.

Des pluies torrentielles ont causé d'énormes dégâts sur divers points des Etats-Unis ; dans l'Illinois, la petite ville d'Utica a été détruite presque entièrement, dans le Nebraska, outre les pertes matérielles, on a eu à déplorer la mort de plusieurs personnes emportées par les eaux.

Tandis que les journées du 15 et du 16 juin ont été les plus chaudes que l'on ait vues à New-York et dans les environs à pareille date, du moins depuis l'établissement du service des signaux, la journée du 18 a été la plus fraîche, pour ne pas dire la plus froide.

Dans l'espace de douze heures environ, il s'est produit à New-York une baisse de température de 40 degrés Fahrenheit. En effet, le thermomètre, qui marquait 93 degrés mercredi après-midi avant l'orage, n'indiquait plus que 53 degrés jeudi matin à trois heures, et il ne s'est pas élevé pendant la journée à plus de 59 degrés. Ce changement presque soudain est des plus extraordinaires même pour New-York où les variations de température sont pourtant si fréquentes.

Les dépêches de l'Ouest et du Nord-Ouest continuent à signaler des pluies torrentielles et de violents orages. La petite ville de Casey (Iowa) a été littéralement inondée, par suite de la pluie, et l'on dit que deux petites filles ont été noyées. La foudre est tombée sur l'asile des aliénés à Clarinda, dans le même Etat ; mais il n'y a pas eu heureusement d'accidents de personnes et les dégâts matériels sont peu importants.

Enfin, les dernières dépêches du Mexique confirme la nouvelle de la catastrophe causée par la trombe d'eau qui s'est abattue, dans l'Etat de San Luis Potosi, sur la montagne dans laquelle se trouve la fameuse mine d'argent Conception. Le désastre a même été beaucoup plus grave que ne l'annonçaient les premières dépêches. De nombreuses maisons habitées par les mineurs ont été emportées par l'eau et le nombre des personnes qui ont péri s'élève, affirme-t-on, à soixante environ.

Montréal est de toutes les villes du Canada celle qui a été le plus cruellement ravagée par la mort durant le mois dernier. Il y est décédé 503 personnes.

De la *Presse*, organe de l'honorable M. Chapleau :

"On entend encore circuler aujourd'hui la rumeur que M. Abbott a été désigné comme premier ministre par lord Mount Stephen, le magnat des chemins de fer et de la finance.

On dit que M. D. McCarthy avait le désir d'être premier ministre ; il ne voulait pas jouer un second violon."

Les pays suivants ont accepté d'être officiellement représentés à l'Exposition de Chicago : La France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, le Japon, la Chine, le Mexique, le Pérou, Honduras, Salvador, Costa-Rica, Colombie, Cuba, Guatemala et la Jamaïque.

Les pays suivants ont accepté officieusement : L'Egypte, le Maroc, le Nicaragua, le Venezuela, l'Equateur, le Brésil, St-Domingue, Haïti et la Colombie Anglaise.

Nous apprenons que Son Honneur le juge Casault a donné sa démission comme professeur à l'université Laval.

M. Ernest Larue, notaire de Sainte-Marie, Beauce, est arrivé à l'hôtel Saint-Louis hier.

M. J. P. Guillet, avocat de Trois-Rivières, était à Québec hier pour affaires professionnelles.

Voici la liste officielle des corps militaires qui ont été autorisés à faire les exercices annuels dans leurs quartiers généraux respectifs : la Brigade No 1 artillerie de campagne, la batterie de campagne de Gananoque, la batterie de campagne de London, la batterie de campagne de Montréal, la batterie de campagne d'Ottawa, la batterie de campagne de Welland, la batterie de campagne de Winnipeg et le 55ième bataillon d'infanterie.

Nous devons féliciter nos deux jeunes amis MM. Archibald Laurie et Charles Archer, étudiants en droit, de leur magnifique succès.

M. Archer a remporté le premier prix Tessier pour les meilleurs examens du terme, et M. Laurie la médaille d'argent présentée par Son Honneur le lieutenant gouverneur Angers pour le droit civil et le second prix Tessier.

Entre amis :

Le *Monde* (Langevin), s'adressant à la *Presse* (Chapleau) :

"L'honorable premier ministre a fait hier des déclarations qui serviront à couper court à toutes les rumeurs que les journaux de l'opposition et une presse prétendue indépendante ont mis en circulation depuis la reconstruction du cabinet.

D'après ces journaux, l'honorable M. Chapleau ne serait rien moins qu'un égoïste sans scrupule et sans dignité qui ne garderait son portefeuille que pour le salaire qui y est attaché.

Que des journaux hostiles se permettent des insinuations aussi injurieuses, il n'y a pas à s'en étonner. Ils sont dans leur rôle qui consite à insulter tous nos hommes publics. Hier, c'était le tour d'un autre, aujourd'hui c'est celui de M. Chapleau.

A cela il n'y a rien à faire.

Mais on est plus qu'étonné de trouver ses mêmes insinuations injurieuses dans des journaux qui se prétendent les organes de l'honorable secrétaire d'Etat.

S'il est vrai que l'honorable M. Chapleau exerce quelqu'influence sur ces journaux, il n'est pas trop tôt de leur demander de mettre une sourdine à leur zèle maladroit."

La *Presse* (Chapleau) répond au *Monde* (Langevin) :

"Le *Monde* n'est pas satisfait de nous de ce temps-ici. Au fait il n'est content de personne, de lui-même moins que de tout autre probablement. Nous concevons l'état d'esprit du confrère après ses dernières déconvenues. Mais encore ne faut-il pas qu'il se serve du nom de LA PRESSE pour distiller sa bile sur la personne de M. Chapleau. Ce jeu-là ne sera pas toléré bien longtemps.

Nous n'avons jamais écrit une ligne pour dire que M. Chapleau refusait son concours au parti conservateur, si on ne lui accordait pas le portefeuille des chemins de fer. Nous mettons le confrère au défi de citer nos articles sur ce sujet.

M. Chapleau a conscience de ses responsabilités et de ses devoirs ; le *Monde*, par le temps qui court, n'a pas à lui faire de remontrances là-dessus. Ce serait le bédeau qui veut apprendre la messe à son curé.

Nous prions le *Monde* de garder ses conseils pour lui-même et ses trucs pour un autre que M. Chapleau. Il n'aura pas trop des premiers pour sauver sa peau et pas assez des derniers pour sauver son oncle Thom et ses cousins Mik et Nik."

Et l'on nous crie que la paix est faite, que la plus parfaite harmonie règne dans les rangs !

Tas de farceurs !

Les prix élevés cette saison du blé et de l'avoine ont poussé les cultivateurs à ensemencer une plus grande quantité de terrain que d'habitude. Par contre, à la suite des réductions du prix de l'orge causées par le bill McKinley, on a de beaucoup diminué la culture de l'orge.

On a déposé 200,000 jeunes saumons dans le lac Aylmer.

Un fabricant de montres a inventé un levier pour montres avec lequel on n'a plus besoin de les monter qu'une fois tous les huit jours.

A Anvers, en août et septembre prochain, il y aura une exposition internationale pour célébrer le troisième centenaire de la découverte du microscope.

La *Gazette* de Montréal dit que l'*Electeur* fait un crime à Lord Stanley de ne pas avoir appelé l'honorable M. Laurier à former le nouveau gouvernement.

Nos lecteurs sont témoins que c'est là une fausseté, un mensonge commis sciemment. Il faut que dans l'opinion de nos adversaires l'on ait bien peu de chose à nous reprocher, pour que l'on ait recours à de pareilles perfidies pour diminuer l'autorité de notre journal.

Non, messieurs de la *Gazette*, l'*Electeur* a bien dit que celui que le peuple voudrait avoir à la tête des affaires était l'honorable Wilfrid Laurier, mais quant au gouverneur général il devait s'adresser, pour la formation du nouveau gouvernement, au chef le plus important du parti qui commandait la majorité dans la chambre. Dans notre opinion, l'homme ainsi désigné par les circonstances était sir Hector Langevin.

Nous avons reproché au gouverneur

(Suite à la quatrième page)

à Bubertré. Le soir, à 5 heures, nous prendrons le convoi pour Paris.

Ce programme, si long et si compliqué qu'il fût, a été accompli à la lettre. A 6 h. 30, nous étions tous les cinq dans l'église, y compris l'excellent protestant M. Ness, pour assister à la messe de M. le Curé. A 8 heures, nous quittions, non sans regret, le beau village de Tourouvre, après avoir fait une trop courte visite à son digne maire M. Jules Allard.

Je ne puis, cher monsieur Langelier, vous raconter tous les incidents de notre excursion. En voici deux cependant qu'il ne faut pas passer sous silence. M. Mercier disait adieu à Mme Allard. Celle-ci venant de cueillir quelques fleurs de son jardin : "Veuillez, dit-elle, monsieur le Ministre, accepter ces pensées, qui vous rappelleront la commune de Tourouvre, le pays de vos ancêtres." M. Mercier ouvre son livre de prières, où il conservait soigneusement une fleur que Mme Mercier lui avait envoyée du Canada : "Voici une pensée, dit-il, qui vient de mon pays, et d'une personne qui m'est bien chère. Je vous l'offre, Madame, en retour de la vôtre. Veuillez la conserver comme un souvenir de moi et de celle qui l'a cueillie dans son jardin."

A Bubertré, les jeunes Mercier sont devenus propriétaires d'une magnifique ferme, après y avoir travaillé longtemps pour le compte d'un riche seigneur. Recevant la visite de leur cousin du Canada, ils ont convoqué tous leurs parents pour la circonstance. La maison est remplie. Nous causons longtemps avec ces braves Normands ; puis, au moment du départ : "Quelle est, leur demande M. Mercier, la personne la plus âgée, parmi vous ?" Une vieille femme de plus de quatre-vingts ans s'avance, appuyée sur un bâton : "Permettez, madame, dit-il, que je vous embrasse, et que j'embrasse dans votre personne tous les parents et amis que j'ai à Tourouvre et à Bubertré."

J'allais oublier un autre détail touchant : les marguilliers de Tourouvre, de concert avec M. le curé, ont décidé de placer dans le chœur de leur église une table de marbre pour perpétuer la mémoire de la visite de leur illustre compatriote. De son côté, M. Mercier fera faire, pour l'église de Tourouvre, par un célèbre artiste de Chartres, M. Lorin, un vitrail sur lequel seront mis en regard ces deux événements : sa propre visite au pays de ses ancêtres, et le départ de la France de son aïeul Julien Mercier, avec les deux dates : 1650 et 1891. Il se propose de plus de faire élever un petit monument sur l'emplacement de l'ancien cimetière où reposent les cendres de ses aïeux, avec cette inscription : *A mes ancêtres*, HONORÉ MERCIER.

De Bubertré, nous nous rendons en toute hâte à la gare voisine, afin de prendre le train pour Nonant-le-Pin.

Le temps est délicieux, et les paysages toujours charmants.

A Nonant-le-Pin, nous n'avons que quelques instants pour nous reposer ; puis nous nous rendons en voiture au haras national.

La visite d'un haras n'était évidemment pas de ma compétence. Ces messieurs, cependant, insistèrent pour que je les accompagnasse jusqu'à la fin.

Le haras du Pin est un immense établissement qui appartient à l'Etat, et dont la fondation remonte à Louis XIV. C'est le principal établissement de ce genre en France. Il est situé dans un endroit admirable : tout autour, des prairies d'une prodigieuse fertilité, et plus loin, de vastes forêts : à travers ces bois verdoyants, de larges allées percées en droite ligne, où l'œil plonge à perte de vue. Dans les constructions, tout est grand, comme tout ce que faisait le grand Roi.

L'établissement est sous la direction d'un homme très intelligent, M. Olivier, qui s'est prêté de bonne grâce aux nombreuses questions que lui ont posées le premier ministre et ses deux assistants, MM. Ness et Bernatchez. Vous le dirai-je ? j'admirais autant les questions que les réponses ; j'admirais comme ces messieurs savaient remplir leur devoir avec conscience et ne négligeaient rien pour se procurer toutes les informations utiles à leur pays.

Ils visitèrent avec soin tout l'établissement ; puis l'on se prépara à partir.

Il n'était déjà que trop tard. L'orage qui menaçait depuis quelque temps commençait à éclater et à peine fûmes-nous en voiture que la pluie tombait par torrents ; le vent, soufflant avec rage, déchirait les rideaux de la voiture, et l'eau nous abimait. La grêle elle-même se mit de la partie, le tonnerre grondait, et les éclairs nous enveloppaient de toutes parts.

Il fallait bien marcher, cependant, car nous n'avions que juste le temps de dîner à Nonant-le-Pin, puis de prendre le train pour Paris.

Enfin, nous sommes à l'hôtel, où nous faisons sécher nos habits et prenons un copieux dîner. Puis nous filons en toute hâte à la gare.

Cinq heures et demie de chemin de fer, dans un train-omnibus, c'est bien long ! Et cependant, la conversation intéressante du premier ministre, les aimables chansons de notre ami Bernatchez, le sommeil lui-même, nous aidèrent à tuer le temps sans trop d'ennui. Il était près de onze heures quand nous entrâmes dans la grande capitale.

Je vous souhaite, en terminant cette lettre bien trop longue, cher monsieur Langelier, de pouvoir visiter un jour, vous aussi, la Normandie. C'est le pays de vos ancêtres, car, si je ne me trompe, Sébastien Langelier, chef de votre famille, venait de Pavilly, en Normandie. Vous visiterez Pavilly, vous y trouverez des parents nombreux, et, comme votre illustre collègue, l'honorable M. Mercier, vous y serez accueilli avec toute la faveur que méritent vos bonnes et brillantes qualités.

Croyez toujours à mes sentiments de haute estime.

A. H. GOSSELIN,
prêtre.

UNIVERSITE-LAVAL

COLLATION DES DIPLOMES

Hier soir, l'élite de la société québecquoise s'est rendue en foule pour assister à la collation des diplômes. Nous avons remarqué parmi les personnes présentes Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, l'honorable P. Garneau, ministre des Travaux publics et premier ministre intérimaire, Mgr Marois, V. G., représentant Son Eminence le cardinal Taschereau.

Mgr Pâquet, recteur de l'Université, a présidé la séance ; il avait à ses côtés les professeurs suivants : les révérends J. C. K. Laflamme et L. A. Pâquet, et M. Labrecque, le docteur C. E. Lemieux, l'honorable E. J. Flynn, les docteurs Vergé, Catelier, Simard, Brochu, Turcotte et Hamel, MM. T. C. Casgrain, C. R., A. Bernier et A. Fontaine.

La fanfare du Séminaire a ouvert la séance par un morceau de musique qu'elle a très bien joué, puis a eu lieu la collation des diplômes et la distribution des prix aux élèves des différentes facultés.

Voici la liste officielle des promotions académiques pour l'année 1890-91 :

Docteurs en théologie.—MM. les abbés H. Amard, O. Cloutier.

Docteurs en droit. — Honorable H. Mercier, honorable J. Blanchet, M. J. R. Quigley.

Docteurs en médecine.—MM. J. E. Vanasse, C. A. Lesage, L. J. A. Valois, A. H. N. Bellemare, T. Caron, Le de Lotti Harwood, C. A. Rochon, A. Catellier, *cum laude*, P. G. Laberge, *summa cum laude*, P. Pelletier, C. Gariépy, *cum laude*, G. Cloutier, *cum laude*, J. T. Dion, E. A. Lebel, J.-B. R. Dufoesne, P. McDuff, J.-B. Lacerte, *summa cum laude*, N. A. Dussault, U. T. Lalonde, L. A. Charlebois, *cum laude*, S. Derome, J. E. C. Daunais, J.-B. N. J. Augers, *cum laude* ; T. P. Roy, G. J. Roy, L. Côté, U. E. Aubray, P. Boisseau, R. Fortier, *cum laude*.

Docteurs ès-lettres.—Honorable F. G. Marchand, MM. P. de Cazes, J. Marmette, A. Decelles, l'abbé A. Gingras, A. Poisson.

Licencié en théologie.— M. l'abbé C. N. Gariépy, *summa cum laude*.

Maîtres ès-arts.—MM. les abbés M. J. Belzile, J. Moyen, P. Rousseau, P. Schlickling, E. Roinard, A. Oran, J. Charlebois (S. V.)

Bacheliers en théologie.—MM. les abbés S. A. Lortie, C. N. Gariépy.

Bacheliers en droit.—MM. A. Bouchard, E. A. B. Ladouceur, R. de Lorimier, H. Lepage, J. N. A. Chagnon, Z. C. de Martigny, C. H. Cimon, C. E. Taschereau, A. Laurie, A. H. Faucher, F. E. Roy.

Bacheliers en médecine.—MM. Le A. Charlebois, R. A. Paradis, N. G. Cantin, J. E. L. Miller, F. N. Z. Dorion, M. T. Blais, D. Brousseau, R. L. Paradis, A. A. Jobin, Z. E. Mathieu, Le A. Fréchette, C. G. Rancourt, J. Leduc, E. E. Brindamour.

Bacheliers ès-arts.—MM. H. Paré, J. E. Dubé, F. Boulanger, J. E. Hamelin, J. B. Marcotte, J. Guilbaut, Z. Desmarais, J. C. Roy, F. X. Ross, H. Picard, P. O. Lacasse, W. H. Cox, C. Goyette, C. Beaulieu, H. David, J. Devlin, A. Lagacé, J. B. Lagacé, E. Léonard, J. Marleau, A. Versailles, C. A. Roy, J. M. A. Rousseau, J. F. X. Bossé, J. O. Veilleux, J. E. Frenette, G. Fortin.

Bacheliers ès-lettres.—MM. M. L. G. Ecrément ; E. Meunier ; J. A. Guilbault ; H. R. Bellerose ; V. Collette ; T. Bélanger ; J. Gauvreau ; H. Joannette ; D. Roberge ; A. Bonin ; A. Trudeau ; J. Chevalier ; L. Racicot ; C. F. Delâge ; J.-B. Ménard ; J. H. Riopelle ; F. A. Grondin ; E. Dessert ; E. Martin ; J. W. Lavergne ; T. Vanasse, F.-X. Guay ; A. Fortier ; V. Vachon ; W. A. E. Flynn ; J. Gaboury ; P. Lamontagne.

Bacheliers ès-sciences.—MM. J. Bergeron, Z. Malo, G. Pion, J. T. Lachance, F. A. A. Labelle, J. Boivin, N. Lambert, E. Vézina, H. Pelletier, O. Lapointe, J. Demers, J. Lapierre, J. F. B. M. Deschênes, A. Turcot, A. de Beaulieu Pelletier, C. Gosselin.

Ingénieurs civils.—MM. J. N. Giroux, E. R. Faribault, C. O. Senécal, A. Boivin.

Medecins veterinaires.— M. W. P. Nelson.

Faculté de droit, 2ème prix, médaille présentée par Son Excellence lord Stanley de Preston : M. J. O. Tousignant.

Droit civil, 1er prix, médaille d'argent, présentée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers : M. Ach. Laurie.

Prix Tessier, donné par l'honorable juge Tessier pour les meilleurs examens de terme, médaille d'argent, M. Charles Archer ; médaille de bronze, M. Archibald Laurie.

Prix de droit criminel, présenté par M. T. C. Casgrain, C. R., M. C. Delâge.

Facul de médecine, prix Morrin, 2me année : 1er prix, M. A. Jobin, 2me prix, M. Jules Dorion.

Philosophie, médaille Stanley : M. C. St-Amant.

Rhétorique, prix Angers : 1er prix, M. B. Michaud ; 2me prix, M. L. Laflamme.

Prix de mathémathiques : M. C. St-Amant.

Entre temps, au cours de la collation des diplômes, Mgr Pâquet a fait l'éloge du regretté M. l'abbé L. Beaudet, et le révérend M. Laflamme a une étude sur la vie des plantes et l'honorable M. Flynn une étude sur le droit romain.

EXAMENS DU BACCALAUREAT A L'UNIVERSITE-LAVAL

Voici le résultat des derniers examens au séminaire de Québec :

EN PHYSIQUE.—*Bacheliers ès-arts.*—C. A. Roy (conservé 86.09 sur 90 points), J. M. A. Rousseau, J. F. X. Bossé, J. O. Veilleux, J. E. Frenette, G. Fortier.

EN RHÉTORIQUE.—*Bacheliers ès-lettres.*—P. Lamontagne.

EN PHYSIQUE.—*Bacheliers ès-sciences.*—J. F. B. M. Deschênes, A. Turcot, A. Pelletier, E. Gosselin.

EN RHÉTORIQUE.—*Laureat.*—Benjamin Michaud.

Bacheliers.— Ferdinand Roy, Edouard Racette, Phil. Audet, Jos. Donaldson.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Section Saint-Roch

Les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Roch, sont priés de se réunir à la halle Jacques-Cartier, mercredi matin, pour de là se rendre sur l'Esplanade.

Le départ aura lieu à 6 h. 45 précises.

La société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Roch invite toutes les autres sociétés religieuses ou civiles à se joindre à elle.

PAR ORDRE DU PRÉSIDENT.

Section Saint-Sauveur

Tous les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Sauveur, sont priés de se réunir sur la place St-Pierre à 6 h. 30, ainsi que toutes les autres sociétés de cette localité.

Le départ aura lieu à 7 heures précises.

La procession défilera par les rues Chenest, Massue et la rue Saint-Valier, pour rejoindre la société Saint-Jean-Baptiste de Québec sur l'Esplanade.

Tous les citoyens sont priés de décorer les rues par où devra passer la procession.

En revenant de l'Esplanade pour la messe à Saint-Roch, la procession suivra le programme de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, c'est-à-dire défilera par les rues Saint-Ours, Colomb, Sauvageau, Saint-Valier et Saint-Joseph.

PAR ORDRE DU PRÉSIDENT.

Depart du lieutenant Davidson pour Bisley

Le lieutenant W. Davidson, du 8ième bataillon, qui fera partie du détachement canadien à Bisley, en Angleterre, est parti par le Pacifique hier soir pour Montréal, où il s'embarquera demain sur le *Sarnia* pour Bisley, où le grand concours de tir commencera le 13 juillet prochain. Un grand nombre de ses amis sont allés conduire M. Davidson à la gare et ont poussé des hourras au départ du convoi.

Ecole Normale-Laval

Liste des prix aux élèves instituteurs

Voici la liste des prix aux élèves instituteurs de l'Ecole Normale Laval, que nous n'avons pu publier hier à cause du manque d'espace :

2EME DIVISION

Elèves de 1re année

Excellence—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Hubert Raymond, 1er accessit, Achille Langlois, 2e Ulric Perron.

Instruction religieuse.—1er prix Hubert Raymond, 2e Herménégilde Simard, 1er acccessit Achille Langlois, 2e Joseph Godbout.

Pédagogie.—1er prix, Achille Langlois, 2e Hubert Raymond, 1er accessit Ernest Gagnon et Ulric Perron, 2e Sifroy Simard.

Enseignement pratique.— 1er prix, Achille Langlois, 2e Alphonse Hudon, 1er acc. Hubert Raymond, 2e Oscar Guimont.

Dictée française.—1er prix Thomas Blais, 2e Achille Langlois, 1er acc. Herménégilde Simard, 2e Edouard Blanchet.

Analyse grammaticale.—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Achille Langlois et Hubert Raymond, 1er acc. Alexandre Taché et Edmond Mercier, 2e Joseph Ouellet.

Histoire Sainte.—1er prix, Edmond Mercier, 2e Ernest Gagnon et Hubert Raymond, 1er acc. Thomas Blais, 2e Ulric Perron.

Histoire du Canada—1er Edmond Mercier, 2e Ernest Gagnon, 1er acc. Hubert Raymond, 2e Ulric Perron.

Calcul mental. — 1er prix, Achille Langlois, 2e J. Herménégilde Simard ; 1er acc. Alphonse Hudon, 2e Joseph Godbout.

Arithmétique.—1er prix, Joseph Godbout, 2e Achille Langlois ; 1er Acc. Alphonse Hudon, 2e Ernest Gagnon.

Tenue des livres.—1er prix, Guillaume Pigeon, 2e Hubert Raymond; 1er acc. Ernest Gagnon, 2e Oscar Guimont.

Géographie.—1er prix, Achille Langlois et Ulric Perron, 2e Ernest Gagnon; 1er acc. Borromé Dumont, 2e Guillaume Pigeon.

Physique.—1er prix, Ernest Gagnon, 2e Eugène Tremblay ; 1er acc. Ulric Perron, 2e Guillaume Pigeon.

Agriculture.—1er prix, Herménégilde Simard, 2e Ulric Perron ; 1er acc. Achille Langlois, 2e Hubert Raymond et Ernest Gagnon.

Calligraphie. — 1er prix, Borromée Dumont, 2e J. Herménégilde Simard; 1er acc. Théodule Beaulieu, 2e Alphonse Hudon et C. Oscar Guimond.

Lecture à haute voix.—1er prix, Borromée Dumont, 2e Herménégilde Simard ; 1er acc. Ernest Gagnon, 2e Eugène Tremblay.

Progrès remarquable. — Prix, Ulric Perron.

1ERE DIVISION

Elèves de 2e année

Excellence.—1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle, 1er acc. David Oullet, 2e Pierre Albert Fortin.

Instruction religieuse.—1er prix, Albert Fortin, 1er acc. Donat Dufour, 2e Herménégilde Fraser.

Pédagogie.—1er prix, Pierre Albert Fortin, 2e Louis Philippe Côté; 1er acc. Herménégilde Fraser, 2e David Ouellet et Ernest Marié.

Pédagogie pratique.—1er prix, David Ouellet et Pierre Albert Fortin, 2e Ernest Marié et Herménégilde Fraser; 1er acc. Louis Philipe Côté et Emile Giroux, 2e Joseph Dubé.

Dictée française.—1er prix, David Ouellet, 2e Louis Philipe Côté; 1er acc. Pierre Albert Jortin, 2e Herménégilde Fraser.

Analyse grammaticale. — 1er prix, Louis Philippe Côté, 2e Alphonse Cayouette et Eug. Larochelle; 1er acc. Georges Gagnon, 2e Antoine Gagnon.

Analyse logique.—1er prix, Eugène Larochelle, 2e Herménégilde Fraser et L. P. Côté; 1er acc. Alphonse Cayouette, 2e Emile Giroux et David Ouellet.

Littérature.—1er prix, David Ouellet et Ls. P. Côté, 2e Lionel Bergeron ; 1er acc. Arthur Desmeules, 2e Alfred Dufour.

Géographie.—1er prix, Louis-Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle et David Ouellet ; 1er acc. George Gagnon, 2e Alfred Dufour.

Histoire de France.—1er prix, Pierre Albert Fortin, 2e Ls.-Philippe Côté et David Ouellet ; 1er acc. Eugène Larochelle, 2e Arthur Desmeules.

Histoire d'Angleterre. — 1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Pierre Albert Fortin ; 1er acc. David Ouellet et Edouard Boily, 2e Ernest Marié.

Arithmétique.—1er prix, Ernest Marié, 2e Antoine Gagnon ; 1er acc. Ls. Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle.

Tenue des Livres, — 1er prix, Eugène Larochelle, 2e David Ouellet ; 1er acc. Ls. Philippe Côté, 2e Lionel Bergeron.

Algèbre. — 1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Edouard Boily et Alphonse Cayouette ; 1er acc. Pierre Albert Fortin, 2e Donat Dufour.

Géométrie. — 1er prix, Ls. Philippe Côté, 2e Lionel Bergeron ; 1er acc. Eugène Larochelle, 2e Alfred Dufour.

Astronomie,—1er prix, Alfred Dufour et Eugène Larochelle, 2e Pierre Albert Fortin ; 1er acc. Louis Philippe Côté, 2e Herménégilde Fraser.

Physique.—1er prix Louis Philippe Côé et Eugène Larochelle, 2e Georges Gagnon ; 1er acc. Pierre Albert Fortin, 2e Ernest Marié.

Chimie.—1er prix Louis Philippe Côté, 2e Eugène Larochelle ; 1er acc. Georges Gagnon, 2e David Ouellet.

Calligraphie.—1er prix Louis Philippe Côté, 2e Pierre Albert Fortin et Herménégilde Fraser ; 1er acc. Alphonse Martin, 2e Emile Giroux.

Lecture à haute voix.—2e prix Pierre Albert Fortin ; 1er acc. Antoine Gagnon et Arthur Desmeules, 2e Eudore Gobeil et Louis P. Coté.

LES DEUX DIVISIONS REUNIES

1ère Classe anglaise

Dictée.—1er prix, Borromée Dumont, 2e Pierre Albert Fortin.

1er Acc. Alphonse Martin, Ernest Gagnon, 2e Joseph Poliquin.

Composition.—1er prix, Borromée Dumont, 2e Thomas Blais.

1er Acc. Ernest Gagnon, 2e Louis Philippe Côté.

Traduction.—1er prix, Borromée Dumont et Ernest Gagnon, 2e Thomas Blais ; 1er Acc. Louis Philippe Côté, 2e David Ouellet.

Lecture.—1er prix, P. Albert Fortin, 2e Ls. Philippe Côté ; 1er Acc. Barromée Dumont, 2e David Ouellet et Thomas Blais.

2e Classe anglaise.

Traduction du français en anglais.—1er prix, Hubert Raymond, 2e Syfroy Simard ; 1er Acc. Jos. Godbout, 2e Edmond Mercier.

Traduction de l'anglais en français.—1er prix, Maxime Côté, 2e Syfroid Simard ; 1er Acc. Hubert Raymond, 2e Edouard Blanchet et Alfred Dufour.

Lecture.—1er prix Alfred Donnelly, 2e Edmond Mercier et Syfroid Simard ; 1er Acc. Hubert Raymond, 2e Maxime Côté.

1RE DIVISION

Dessin linéaire et industriel. — 1er Prix Louis Philippe Côté 2e Alexandre Taché et Albert Fortin ; 1er Acc. Arthur Desmeules, 2e Herménégilde Fraser.

Dessin de composition ornementale.—1er Prix Alexandre Taché et Louis Philippe Côté, 2e Arthur Desmeules ; 1er Acc. Guillaume Pigeon, 2e Albert Fortin.

2E DIVISION

Dessin linéaire industriel. — 1er Prix Théodule Beaulieu et Pierre Labbé, 2e Alphonse Hudon ; 1er Acc. Alfred Dufour, 2e Ernest Gagnon.

Dessin de composition ornementale.—1er Prix Théodule Beaulieu et Alfred Dufour, 2e Pierre Labbé ; 1er Acc. Oscar Guimond, 2e Joseph Simard.

Botannique.—1er prix, Borromée Dumont, 2e Eugène Larochelle ; 1er acc. Emile Giroux, 2e Pierre Labbé.

Exercices militaires.—1er prix, Arthur Desmeules et Ernest Marié, 2e L. P. Côté et P. A Fortin ; 1er acc. Emile Giroux et Ernest Gagnon, 2e Eugène Tremblay et David Ouellet.

Solfège.—1er prix, Oscar Guimont ; 1er acc. Ernest Marié, 2e Théodule Beaulieu.

Piano.—1er prix, Joseph Ouellet ; 1er acc. Edmond Mercier, 2e Alphonse Audet.

ÉLÈVES DE 3e ANNÉE.

Académie.

Edmond Potvin—1er prix d'Excellence, de philosophie, d'histoire générale ; 2e de mathématiques, de thème latiu.

Prudent Vallée—2e prix d'Excellence, 1er de mathématiques, de littérature, de version latine, 2e de solfège.

Charles Plamondon—1er prix d'instruction religieuse, de thème latin ; 2e de philosophie, de version latine, de solfège.

Alphonse Auger.—2e prix d'instruction religieuse, de littérature.

Joseph Dubé—1er prix de littérature et de lecture à haute voix ; 2e de solfège.

Eudore Gobeil—2e prix d'histoire générale.

Joseph Fournier—2e prix de piano.

MÉDAILLES

Prix du prince de Galles—M. Prudent Vallé, médaille et $12.00.

Médaille d'argent Stanley—Lecture à haute voix, M. Joseph Dubé.

Médaille de Bonne Education—MM. Joseph Dubé, académie ; Alphonse Hudon, 2e division ; Herménégilde Fraser, 1ère division.

Médaille d'or donnée par le Surintendant à celui qui a fait le plus de progrès pendant l'année, M. Ulric Perron.

SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Dimanche, dans toutes les églises de la catholicité sur l'ordre du glorieux Pontife régnant, a célébré avec pompe le jubilé de St-Louis de Gonzague, patron spécial de la jeunesse.

Il y a eu juste dimanche trois cents ans que St-Louis est mort à Rome, au collège Romain, où il était jeune religieux de la compagnie de Jésus. Il était l'aîné des huit enfants de don Ferdinand de Gonzagne, prince du Saint-Empire, et de dona Martha de Thada. C'est au château de Castiglione—à quelques kilomètres de Solferino et de Villafranca, localités rendues célèbres par les victoires de la France en 1858,—qu'il a vu le jour, le vendredi 9 mars 1568. Sa mère, femme d'une éminente vertu, le forma de bonne heure à la piété. Mais don Ferdinand, soldat dans l'âme comme tous les Gonzague, ne mit pas moins d'empressement à lui inspirer l'amour des armes et des combats.

A quatre ans, Louis accompagnait déjà son père dans les camps. D'un naturel ardent et impétueux, il se plaisait au milieu des soldats.

Mais ce contact avec les troupes ne fut pas sans inconvénients pour Louis qui finit par s'accoutumer à répéter machinalement quelques-uns des propos grossiers qu'il entendait tous les jours.

Dès l'âge de sept ans, notre petit Saint récitait tous les jours, à genoux, l'office de la Vierge et les psaumes pénitentiaux. Lorsqu'après une absence de plusieurs années, Don Ferdinand Gonzague revint de Tunis, où il était allé combattre, il envoya Louis et son second fils Rodolphe à Florence (1577). La piété de notre Saint s'y accrut. Au milieu du faste dangereux de la cour des Médicis, la lecture d'un livre sur le Rosaire inclina fortement son cœur vers Marie Immaculée.

Le séjour de Louis, à Florence, dura deux ans. Il ne quitta cette ville que pour se rendre à la cour du duc de Mantue (1579.)

Voilà les quelques renseignements que l'on possède sur les premières années du grand saint, donné comme modèle et patron de la jeunesse. Sa grande piété se développa de plus en plus avec les années et sa vie se continua si exemplaire et si sainte que l'Eglise l'a mise sur ses autels.

Léon XIII, dans sa vive sollicitude pour les âmes de son immense troupeau, a montré son grand amour pour la jeunesse en ordonnant dans l'Univers entier un jubilé solennel en l'honneur de Saint-Louis de Gonzague. Nous avons la satisfaction de dire que Québec n'est pas resté en arrière dans cette grande manifestation de foi et de piété.

NOUVELLES

Un cas de diphtérie

M. Georges Belleau, fils de M. le coroner Belleau, vient d'être atteint de la diphtérie. Depuis quelque temps, le jeune garçon, âgé de 13 ans et fréquentant la 6e classe du Séminaire, était indisposé. Durant les premiers jours, on crut que ce n'était là qu'un cas d'amygdalite. Dimanche, les médecins constatèrent que le malade était réellement atteint de diphtérie. Madame Belleau, ainsi que toute la famille, est partie pour l'Ile d'Orléans. M. le coroner est resté seul auprès du malade. Il a même fait placarder la porte de sa maison, donnant ainsi à tous nos concitoyens de cette ville un bel exemple de conformité à la loi.

Si tous les chefs de famille chez qui la terrible maladie a fait son apparition s'étaient soumis au règlement de l'isolement, peut-être, pour ne pas dire davantage, n'aurions-nous pas eu autant de malades et surtout autant de mortalités causées par ce terrible fléau. Mais non ! aujourd'hui pour une raison, demain pour une autre, on cherchait toujours à tromper le public au sujet de la maladie qui régnait dans la maison.

Un médecin de cette ville nous disait, dimanche, que, pour sa part, il a eu à traiter depuis quelque temps, plus d'une centaine de cas de diphtérie. La maladie est donc plus répandue qu'on ne le croit. Sachons donc profiter des exemples qui nous sont donnés, et en obéissant ainsi à la loi, nous espérons qu'avant longtemps la terrible maladie aura disparu de cette ville.

Pour affaires d'enquête, il faudra s'adresser, d'ici à quelques jours, à M. le député coroner Garneau.

Whiskey de contrebande

M. Edmond Trudel a réussi à découvrir un nouveau lot de Whiskey de contrebande, de bonne heure hier, dans un petit yacht dans le bas du fleuve. La saisie comprend 20 caisses de gin et 18 barils de whiskey, évalués en tout à $3,000.

Depuis quelques jours les officiers de douane exerçaient une vigilance plus active qu'à l'ordinaire, étant avertis que la cargaison devait se trouver ou à l'Isle d'Orléans ou aux environs.

Deux d'entre eux plus zélés que leurs confrères, partirent samedi avec des pelles et des piques et se dirigèrent vers Etchemin. Ils y travaillèrent pendant quelque temps ; mais ne découvrant rien ils prirent le parti de revenir à la ville dès le lendemain matin.

Union Typographique No 159 de Quebec

Les membres des deux unions typographiques Nos. 159 et 160 sont priés de se réunir à leur salle de lecture pour 7 heures, mercredi afin de prendre part à la procession de la St-Jean-Baptiste.

J. B. JOBIN,
Sec.-Archiviste
U. T. No. 159.

Cour du Recorder

Un individu, pour ivresse, et brisant les meubles dans une maison, sur la rue Champlain, $20 et les frais ou 1 mois de prison.

Alf. Paré, ivresse, $5 et les frais ou 15 jours de prison.

Elz. Matte, ivresse, $20 et les frais. N'ayant pas d'argent pour payer la susdite somme, il aura 2 mois de détention.

P. Fitzpatrick, charretier, stationnant devant l'hôtel St. Louis et n'ayant pas voulu laisser sa voiture au poste comme il en avait été notifié, $5 et les frais ou 15 jours de prison.

Mary Ann Jones, pour vagabondage, 2 mois de prison.

Cour de Police

Rien à la cour de Police, hier matin.

Hier après-midi s'est continuée l'enquête dans l'affaire de Frenette, accusé d'avoir mis en circulation de faux billets de banques.

Pompes funebres

Le public est informé que MM. Portugais et Lemay viennent d'ouvrir un établissement de pompes funèbres, dans leur ancien établissement, côte d'Abraham. Il suffit de dire que tout est fait dans les derniers goûts et à des prix très modérés.

Voir l'annonce.

Les chiens en cour

Samedi dernier, en cour de circuit, s'est déroulé un procès au sujet de chiens. Un citoyen de cette ville poursuivait un confrère pour entrer en possession d'un magnifique chien qu'il accusait le défendeur de lui avoir enlevé. A un moment donné, trois chiens de même grosseur, de même couleur et de même race furent introduits en cour, mais au moment où les avocats se livraient à de savantes argumentations, les trois chiens pour qui l'éloquence judiciaire n'avait aucun charme, se prirent de querelle et se mordirent à belles dents. Le "silence" de l'huissier audiencier n'eut aucun effet sur eux, et on fut obligé de prendre des moyens plus énergiques pour fermer la gueule des chiens et rétablir le silence.

Poissons empoisonnes

On nous rapporte que le poisson dans le lac Beauport est empoisonné, car on en trouve un certain nombre morts sur la surface de l'eau.

On dit que cela est dû à la quantité de cendre qui est tombée sur le lac lors des feux de forêts.

Accident

Ces jours derniers M. W. E. Duggan, de la Malbaie, a été victime d'un accident. En faisant une chute il s'est cassé une jambe. Le docteur Sewell a été appelé à lui donner ses soins.

Examens de droit

Voici les noms des candidats qui doivent se présenter aux examens de droit qui auront lieu à Québec en juillet prochain.

A L'ETUDE

MM. Benoit Casgrain, Jules S. Lesage, Jean Chs. Lamère, Chs. Aldéric Parisault, J.-Bte. M. Hector Verret, de Québec, Jos Henri Boisvert de Ste.-Croix, M. Jules Elz. Frenette de St-Etienne (Malbaie) ; Cyrille Arsène Roy de Berthier ; Alex. P. Simard de Rimouski.

A LA PRATIQUE

MM. Lucien Gilbert E. Fiset, G. Adj. Ben. Rivard, de Québec ; Jos. Camille L. de Martigny, de St Jérome.

Malchanceux

Hier après-midi, un homme de cette ville ayant une jambe de bois, et dont nous n'avons pu nous procurer le nom, partait pour la pêche, au Sault Montmorency, son amusement favori. Après avoir tiré la ligne une partie de l'après-midi, il se rendit à la gare pour prendre le train, heureux et content de sa journée. Mais là un triste sort l'attendait. En voulant embarquer à bord des chars il fait un faux pas, tombe et se fracture la seule bonne jambe qui lui reste. Le malheureux a été immédiatement transporté à Québec.

Le flottage de bois

On mande de St-Tite que M. A. D. Ritchie a bien réussi dans la dérive de son bois de sciage. Plus de 50,000 billots sont rendus à son moulin. C'est le plus fort flottage de bois qui se soit fait à cet endroit.

Echappe belle

Samedi dernier, quelques jeunes gens se sont rendus en promenade à New-Liverpool, et comme ils s'amusaient à jouer sur des billots, l'un d'eux, Arthur Drum, fils de M. S. W. Drum, tomba à l'eau et fut sauvé avec beaucoup de difficulté par MM. Harold et Charles Scott, fils de M. Chas Scott. Heureusement que ces deux jeunes gens étaient de bons nageurs car sans cela le jeune Drum se serait noyé, car il avait déjà disparu trois fois sous les flots.

Trouve noye

Le coroner du district de Richelieu a été mandé à Lanoraie pour tenir une enquête sur le corps d'un homme inconnu, trouvé noyé au milieu du fleuve par un M. Dalcourt, qui l'a ramené sur le rivage.

Voici la désignation qu'on en donne : âge, 30 à 35 ans, grandeur, 5½ pieds, chatain, moustache roussâtre, portant corps gris, pantalon de tweed carreauté avec ceinture en cuir, mouchoir rouge autour du cou. On n'a trouvé sur lui aucun autre indice de manière à le faire connaître.

Comme il a été question qu'un ouvrier s'était noyé la semaine dernière dans le port de Montréal, en déchargeant un bâtiment et qu'on n'avait pu retrouver le corps, cela laisse à penser que c'est peut-être le même.

Le corps a été inhumé dans la paroisse de Lanoraie.

Concours de tir

A 2 heures, samedi après-midi, a eu lieu au camp des Ingénieurs à Lévis, le concours pour la coupe du 8e bataillon. Cette coupe qui doit être gagnée trois fois pour être la propriété du gagnant a déjà été gagnée deux fois par le lieutenant Davidson.

Le comte Primoli et Leon XIII

On raconte à Rome un incident bien curieux et bien fin de siècle qui s'est passé pendant la tenue du dernier consistoire.

Le comte Primoli, photographe, amateur passionné, s'était posté dans la tribune du patriciat romain, prenant de nombreuses photographies instantanées des cardinaux, des groupes diplomatiques et des tribunes bondées.

Quand la cérémonie fut achevée, le trône portatif amena le Pape devant la tribune du patriciat, Léon XIII reconnut le comte Primoli, et retenant sa main qui bénissait, il se prêta en souriant à l'opération photographique.

Distribution de prix

Hier après-midi, à deux heures, a eu lieu, au collège de Lévis, la distribution des prix.

Les tramps a Levis

Il paraît que les *tramps* sont nombreux à Lévis. Il ne se passe pas une journée sans que nous ayions à parler de leurs exploits.

L'autre jour c'était au presbytère de Lévis qu'ils avaient fait rendez-vous, aujourd'hui c'est dans une maison privée.

Samedi dans la nuit, un de ces oiseaux de nuit tenta d'entrer par une fenêtre *dans une maison de la rue St-Georges*.

Après avoir monté dans un arbre il essaya d'ouvrir la fenêtre, mais le bruit qu'il fit éveilla le maître de la maison qui se leva tranquillement, prit son revolver, ouvrit une fenêtre et tira un coup au hasard. Le bruit d'un homme qui saute d'un arbre et détale à toutes jambes suivit bientôt le bruit de la détonation.

On n'a plus entendu parler du malfaiteur qui probablement ne se risquera plus à aller opérer dans cette maison.

Enquetes

L'enquête sur le cadavre du jeune Murphy, noyé samedi dernier, a eu lieu hier après-midi à deux heures. Le verdict a été "noyé accidentellement."

—M. le député coroner Garneau s'est rendu aussi hier après-midi à la prison afin d'y tenir une enquête sur le cadavre de Dieudonné Aubin, décédé ce matin à 8 heures. Le défunt est âgé de 83 ans. Il se vantait d'être l'un des vétérans de Napoléon en 1812.

L'Union Commerciale

On nous informe que l'Union Commerciale a retenu les services de la fanfare de la batterie B, pour la procession de la Saint-Jean-Baptiste, mercredi prochain.

Qui casse les verres les paie

Dimanche, vers une heure, trois jeunes gens de Montréal, arrivés le matin, à bord du bateau *Trois-Rivières*, en excursion, se promenaient sur la rue et semblaient passablement avinés, quand l'un d'eux, plus excité, peut-être, s'arrêta vis-à-vis le restaurant de M. Jos. Rooney, rue Sault-au-Matelot, et commença à faire des siennes. Il réussit à donner un coup de poing dans une vitre qu'il mit en pièces. La police fut appelée immédiatement et prit sous sa garde le jeune excursionniste. Le propriétaire exigea la somme de $3, prix de la vitre ; mais notre Montréalais s'étant fait quelques égratignures à la main, trouva le prix trop élevé. Finalement, ordre fut donné au policier de le conduire au poste de police, ce qui fut exécuté immédiatement.

Mais le pauvre malheureux n'ayant qu'une piastre dans son porte-monnaie, fut obligé d'attendre là l'arrivée d'autres compagnons qui s'étaient rendus à Ste Anne. A leur arrivée, le jeune Montréalais qui se croyait tout permis à Québec, a réussi à payer la balance de l'argent qu'on exigeait pour le paiement de la vitre cassée.

Honneur au merite

Aux derniers examens du baccalauréat, qui se sont terminés samedi dernier au Séminaire de Québec, en Physique, MM. Arsène Roy, Arthur Rousseau, Bernard Deschênes, Jules Frenette ont été lauréats, et MM. Jos. Veilleux, Jos. Bossé, Geo. Fortier, Arthur Turcotte, Arthur Pelletier, Charles Gosselin, bacheliers. Rhétorique, lauréat, M. Benjamin Michaud ; bacheliers : MM. Ferdinand Roy, A. Donaldson et Ph. Audet.

Pour être lauréat, il faut conserver les quatre cinquièmes des points accordés aux matières de l'examen, et pour être bachelier, il faut en conserver les deux tiers.

M. Arsène Roy, au baccalauréat de Physique, n'a perdu que trois points seulement sur un examen si vaste et si difficile. Nous nous permettrons de lui en faire une mention toute spéciale dans les louanges que méritent cette classe où il brille *primus inter primos*.

M. Roy ne déroge pas ; il est le frère de M. l'abbé Eugène Roy, curé de Hartfort, Conn., E. U., et autrefois professeur de rhétorique et préfet des études au Séminaire de Québec ; de M. l'abbé Philéas Roy et de M. l'abbé Camille Roy, ecclésiastique au Séminaire de Québec. Nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères félicitations. Il marche sur de nobles brisées qui le conduiront à un brillant avenir.

Après M. Roy, M. Arthur Rousseau s'est particulièrement distingué, ne perdant que six ou sept points sur tout son examen.

Les élèves finissants de cette année ont lieu de se féliciter de leurs succès. Dix bacheliers sur une classe de dix-huit élèves, voilà qui témoigne assurément en faveur de l'enseignement et des élèves.

Petites notes

On a déposé 200,000 jeunes saumons dans le lac Aylmer.

Les plus grands feux de forêts dans le Michigan ont eu lieu en 1871, 1881 et 1891.

On croit que $50,000,000 en billets de banque du gouvernement américain ont été perdus ou détruits.

On doit voter à Chicago un nouveau subside de $2,500,000 pour l'exposition.

Le commerce d'exportation de fourrures s'élève par an aux Etats-Unis à $5,500,000.

Trois vaisseaux de guerre chiliens en construction en France auront leurs canons mûs par l'électricité qui sera tirée du circuit de la lumière électrique.

Le nouvel explosible, l'écrasite, est l'invention de deux Autrichiens. Sa puissance comparée à celle de la dynamite est comme 100 à 75, et on peut le transporter sans aucun danger.

Un fabricant de montres a inventé un levier pour montres avec lequel on n'a plus besoin de les monter qu'une fois tous les huit jours.

Les changements sur les fers, sur les marchés anglais pendant les quatre premiers mois de 1891 sont peu sensibles. Les variations sont surtout sur la qualité.

On prétend que les tiges de bananes donnent une grande quantité de fibres et produisent un papier de premier qualité. La plante meurt après une saison et après avoir porté son fruit, mais de ses racines partent des rejetons nouveaux de manière qu'elle se reproduit incessamment sans frais.

L'industrie américaine s'occupe de cette nouvelle invention.

Messe de requiem

En reconnaissance d'un legs de $300, fait dernièrement à leur hospice par la succession W. Venner, les sœurs de la Charité feront chanter dans leur chapelle, jeudi, 25 juin, à 8 heures, un service pour le repos de l'âme de feu Sieur William Venner. Parents et amis sont invités à y assister.

J E

Maison de pension

Mme Godbout, autrefois de Sainte-Anne de Beaupré et résidant maintenant No 42, Côte Lamontagne, informe le public que l'on aura toujours chez elle une pension de première classe, à prix modérés.

No 42, Côte Lamontagne.

3 juin, E 1m.

Trouve

Un porte-monaie contenant une somme assez ronde a été trouvé dans les chars de l'Intercolonial par M. C. Coulombe.

S'adresser au bureau de l'*Electeur*.

E—j. n. o.

Oculiste

M. le Dr Wilfrid Beaupré, oculiste, élève des hôpitaux de Paris et de New-York, et des Drs de Wecker et Abadie de Paris, et Knappe de New-York, est maintenant fixé à Québec, 58 rue Saint-Louis. Monsieur le docteur ne s'occupera que du traitement des maladies d'yeux. Toutes opérations faites sur les yeux sans douleur.

Téléphone : 722. Heures de bureau : 9 heures à midi.

7 a—J j. E n o.

Vinaigre

Demandez à votre épicier le vinaigre fabriqué par Drouin, frères & Cie., reconnu par les certificats d'analyse le meilleur et le plus pur qui se fabrique en Canada.—j. n. o.

Prix du Prince de Galles

Le concours pour le prix du Prince de Galles, pour les bacheliers ès-sciences et ès-lettres aux derniers examens du baccalauréat dans les collèges affiliés à l'université Laval, a eu lieu hier.

Programme du concert de mercredi

La fanfare Reeve, de Providence, exécutera le programme suivant au concert de mercredi soir à la salle des manœuvres :

Marche.. "My Own Canadian Home."
Ouverture....................Tampa.
A. Loin du Bal.
B. The Darkeys Dream.
Solo de cornet....................Stella
M. B. R. Church.
Pilgrims chorus and Evening Song, (Tannhauser) M. Max Guetter.
Reminiscences de toutes les nations....
Godfrey.
"Hearts of Oak."
"Watch on the Rhine."
"St. Patrick was a gentleman."
"St. Patricks Day."
"Austrian Hymn."
"Marseillaise Hymn."
"Yankee Doodle," avec variation.
"Auld Robin Gray."
"A nighty warrior."
"God Bless the Prince of Wales."
Solo de Trombone....................Innes
M. W. B. Smith.
Pot-Pourri d'airs populaires....Brooks
Scène de "Il Trovatore".........Verdi
MM. Church et Hana.
Scherzo, "Thunder and Lightning"...
Strauss.
Dieu Sauve la Reine.

On ne doit pas oublier que le plan de la salle est déposé chez M. Holliwell, où ceux qui veulent passer une agréable soirée et entendre de la bonne musique mercredi soir, peuvent réserver leurs sièges.

Prix Morrin

Monsieur Thomas Toutant de Champlain a remporté cette année le prix "Morrin" dans la faculté de médecine, 7e année.

Rectification

En publiant le programme de la fête nationale, dans notre numéro d'hier, nous avons oublié en tête de ce programme, de mettre les mots suivants : Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et cette belle devise : "Religion, patrie, colonisation". Nous devons, en justice pour la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, ajouter qu'elle a un très joli programme.

Personnel

M. le curé Gauvreau de Notre-Dame de Lévis, et M. l'abbé Miville sont partis hier matin pour aller assister aux fêtes de la translation des restes de M. Painchaud, fondateur du collège de Ste-Anne Lapocatière, leur *Alma Mater*.

M. le curé Gauvreau fera le sermon de circonstance demain, au service funèbre, et sera absent jusqu'à mercredi soir.

Pelerinage

Deux pèlerinage, l'un de Warwick et l'autre de Lewiston, doivent arriver à Ste-Anne de Beaupré cette semaine.

MARIAGE

CRAWFORD-BREAKEY.—Le 22 courant, à Chaudière Mills, Québec, le révérend M. A. T. Love, B. A., assisté du révérend M. Duncan Anderson, M. A., oncle de la financée, a consacré le mariage de M. William Laurie Crawford, de la Banque des Marchands, Toronto, avec Mlle Minnie Breakey, fille ainée de M. John Breakey, écr., marchand de bois.

e 2fs.

ARCHAMBAULT-LATOUR.—Lundi, le 15 courant, a eu lieu à Roberval, Lac St-Jean, le mariage de M. Avila Archambault, de Montréal, avec Melle Alphonsine Latour, fille de M. le notaire Latour.

L'heureux couple est parti immédiatement pour Québec et Saguenay.

Pas de carte.

DECES

LATULIPPE.—A St-Basile, comté de Portneuf, le 21 courant, est décédée, à l'âge de 66 ans et 4 mois, madame Marie Esther Moffet, épouse de M. André Latulippe, forgeron.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 24, à St-Basile.

Parents et amis sont priés d'y assister.

o j

GRANDE

Excursion Patriotique

—A—

SAINT-RAYMOND

LE 24 JUIN PROCHAIN

Par un train rapide sous le patronage de la

Société St-Jean-Baptiste de Québec

—:o:—

Prix populaire, aller et retour : 60 cts seulement.

Arrêt au Lac St-Joseph en allant et revenant.

Amusements variés sur le joli parc Cantin.

Table de mets et rafraichissements de 1er choix.

Départ de Québec à 1 heure précise p. m. et de St-Raymond à 7.30 p. m.

La fanfare, en costume, de l'Union Musicale accompagnera les excursionnistes.

Belle occasion de s'amuser en faisant le bien, allons donc en foule à

ST-RAYMOND LE 24 JUIN !

Québec, 11 juin—E. J.

Fete St.-Jean-Baptiste

—:o:—

GRANDE EXCURSION

Autour de l'Isle

— LE —

24 JUIN

Une belle occasion pour dames et messieurs de passer une agréable après-midi en se reposant. Le vapeur *Brothers* laissera le quai Champlain à 1 heure et demie p. m. pour faire le tour de l'Ile d'Orléans passant par le côté nord d'abord et remontant par le côté sud, arrêtant à St-Michel pour permettre aux excursionnistes de visiter ce beau village, l'église et la grotte de N.-D. de Lourdes.

Il y aura concert à bord par une bonne fanfare qui jouera les plus beaux morceaux de son répertoire. Des arrangements sont pris pour que l'ordre le plus parfait règne pendant tout le trajet, table de rafraîchissements sans liqueurs alcooliques. Retour avant la soirée.

Prix du voyage 50 cents ; billets limités. c —au 24

UN MAGNIFIQUE

CONCERT

Sera donné par les

"Gardes Montgomery"

—:o:—

A la Salle de Drill, sur le Grande-Allée, mercredi prochain,

24 JUIN 1891

—:o:—

Sous le patronage distingué de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, du Lieutenant-Colonel Duchesnay, D. A. G. et des officiers du 7e District Militaire.

PROGRAMME

Consistera : en musique instrumentale exécutée par la célèbre fanfare américaine de Reeves, Providence R. I. ; en musique vocale exécutée par des artistes distingués qui accompagnent les **GARDES**, et dans l'exécution de certaines manœuvres militaires, par les membres de la **" Garde Montgomery. "**

Les recettes de la séance sont destinées au parachèvement du monument Short-Wallick.

Portes ouvertes à 7.30 p. m., ouverture de la séance à 8.15 p. m.

Admission 25c. Sièges réservés, 50c. sièges de la galerie Nord-Ouest 50c.

☞ Plan de la salle exposé à la librairie du Café, C. E. Holiwell.

Québec, 19 juin—E.

SOIREE

Dramatique et Musicale

— A LA —

Pointe-aux-Trembles

LES 23 ET 24 DE JUIN.

Les jeunes gens du cercle Neuville de la Pointe-aux-Trembles donneront, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la grande piece tragique Edouard III Roi d'Angleterre. Cette piece renferme les incidents les plus émouvants qui ont caractérisé l'avénement d'Edouard III au trône d'Angleterre. Il sera donné aussi une comédie intitulée " Chicot. " Cette pièce est une bouffonnerie nouvelle.

Le vapeur **"Ste-Croix"** prendra les passagers à Québec, pour cette soirée, le 23 à 4 heures de l'après-midi et les ramènera après la soirée.

Sièges réservés 25 cts., aux seconds 15 cts.

LAURENT BELLEAU, Secrétaire.

6 j : 1891—15-17-19-22.

GRANDE EXCURSION

— A LA —

BAIE ST-PAUL

Pour le 1er JUILLET

DOMINION DAY

A bord du bateau à vapeur le JACQUES-CARTIER pour le profit de l'Hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul, sous le patronage de M. le curé de la Baie St-Paul.

Départ du marché Champlain, mercredi, 1er Juillet à 6 h. a. m.

Retour de la Baie le soir du même jour à 5 heures p. m.

Prix de l'excursion, $1.00 aller et retour.

Le débarquement à la Baie St-Paul se fera au quai neuf, c'est-à-dire de plein pied sur la terre ferme. Des voitures seront appelées en nombre suffisant pour transporter les passagers au village pour 25cts par personne (une liene)

Un lunch sera servi au village de la Baie St-Paul, sous les arbres, pour les excursionnistes, à prix réduit.

Il y aura de plus à bord un corps de musique, des rafraichissements et gateaux, des viandes froides, du beurre et du thé pour le besoin des excursionnistes ; mais aucune boisson forte ni bière.

Plusieurs membres du clergé feront le voyage et l'un d'eux sera chargé de la direction de l'excursion et d'y maintenir l'ordre du départ au retour.

Québec, 22 juin—E. J.

GRANDE

Excursion a Roberval

Par le chemin de fer de Québec et du lac St-Jean

SAMEDI 27 JUIN

Départ de Québec	10.30 p. m.
Arrivée à Roberval	7.30 a. m.

Taux, aller et retour 1ère classe

Pour adultes	$2.00
Pour enfants	1.00

Les dames ne seront pas admises par le train laissant Québec à 10.30 du soir mais les billets d'excursion seront acceptés sur le train de 8.30 du matin.

Les billets seront bons pour revenir jusqu'au 2 juillet inclusivement, par tous les trains réguliers laissant Roberval à 8.30 p. m.

Hâtez-vous d'acheter vos billets avant le 27, afin que la compagnie retienne la quantité de chars nécessaires pour vous procurer tout le comfort désirable.

Un char dortoir sera attaché au train pourvu que les lits soient retenus avant le 25 juin.

Billets en vente chez MM. Suzor et Trudelle, agents de billets, 87 rue du Pont. Québec. E. J.

On demande

Une fille sachant faire la cuisine, au No. 26 Côte de la Montagne.

Québec, 22 juin—E. E. jno.

PORTUGAIS & LEMAY

MEUBLIERS

—ET—

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

No. 178 Côté d'Abraham

—:o:—

Ces messieurs se chargeront à l'avenir des Pompes Funèbres que l'on voudra bien leurs confier à des prix très modérés.

Crepes, Gants, Cercueils de toutes grandeurs dans les prix les plus élevés jusqu'aux plus bas. Aussi, **Draperie** pour chambres mortuaires.

Ils seront toujours à la disposition du public pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, etc.

Ils continueron: aussi comme par le passé à exécuter tout ordre de meubles de ménage sous le plus court délai.

Québec, 22 juin—E. J.

VENTE A L'ENCAN

PAR A. J. MAXHAM & Cie

Dans l'affaire de

BEAUDET & CHINIC.

de Québec—INSOLVABLE.

AVIS est par le présent donné que

Samedi, 27 juin, à 11 heures a. m.

sera vendue à l'encan la balance des biens laissés par les insolvables ci-haut mentionnés et consistant :

Stock dans diverses compagnies de la valeur nominale d'environ	$12,500
Propriétés ou intérets en propriétés de la valeur nominale d'environ	4,600
Police d'assurance sur la vie. L'intérêt dans l'une de la valeur nominale de	770
Livres de crédits et réclamations de la valeur nominale d'environ	65,800
Une réclamation contre le Chemin de Fer du Lac St-Jean et Lumbering Co, et M. H. J. Beemer, au sujet de certaines résolutions de la Compagnie du chemin de fer et d'une certaine lettre de la part de M. Beemer, de la valeur nominale de	140 000
Total	$ 223,670

La vente de la balance de ces biens sera faite en bloc et on ne garantit rien, pas même l'existence de l'actif et du passif ; l'acheteur prendra les droits apparents de la succession et n'aura aucun recours contre le curateur.

Conditions : Argent comptant ou l'équivalent. En cas d'une demande de délai, on devra payer l'intérêt, et fournir des garanties à la satisfaction des inspecteurs.

On pourra obtenir toutes les informations nécessaires en s'adressant au bureau du curateur.

La vente aura lieu au bureau du soussigné No 123 rue Saint-Pierre, à 11 heures.

DAVID RATTRAY, Curateur.

A. J. MAXHAM & CIE, Encanteurs.

20 juin—e 7t.

A vendre ou à louer

Cette maison, située à l'encoignure des rues **Arago et Turgeon**, offre toutes les commodités possibles, et sera vendue à de bonnes conditions.

Le prix du loyer est de $8.00 par mois pour les deux logements. Possession immédiate.

Pour autres informations, s'adresser à François LORTIE 278 rue ST-JEAN ou à ce bureau.

On demande

Un professeur muni de diplôme académique, pour prendre au mois de septembre la direction de l'école de Louiseville, comme école académique.

Pour conditions s'adresser au

DR CHARLES L. AUGER, Secrétaire, Louiseville.

22 juin e 1 m

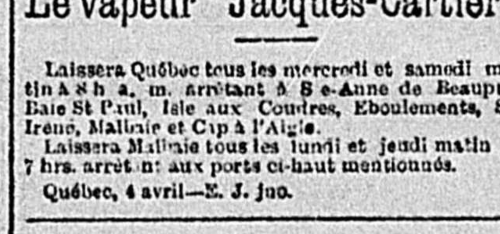

Le vapeur "Jacques-Cartier"

Laissera Québec tous les mercredi et samedi matin à 8 h. a. m. arrêtant à Ste-Anne de Beaupré, Baie St Paul, Isle aux Coudres, Eboulements, St-Irené, Malbaie et Cap à l'Aigle.

Laissera Malbaie tous les lundi et jeudi matin à 7 hrs. arrêtant aux ports ci-haut mentionnés.

Québec, 4 avril—E. J. jno.

Brique à vendre

500 à 750 MILLE BRIQUES rouges de première qualité à vendre par

ARCHER & CIE.

Québec, 11 juin 1891.—1m

Charrues à siège, charrues d'acier de toutes grandeurs pour toutes espèces de terrain, Herse en acier ressort, Herse ronde, semoir à sillon pour champs et pour jardins, Rouleaux, Cultivateurs, Scarificateur Brouettes, Faucheuses pour gazon, Machines à beurre et Instruments agricole de toutes espèces.

Machines à vapeurs, Chaudières, Moulins à Scies, et toute espèce de machines pour travailler le bois. De plus, Bicycles assortis, prix modérés et qualité supérieure.

☞ UNE VISITE EST SOLLICITÉE ☜

Catalogue et prix seront expédiées franco sur demande à

WM. A. ROSS

30 Rue Saint-Paul, Québec

22déc—E 1an

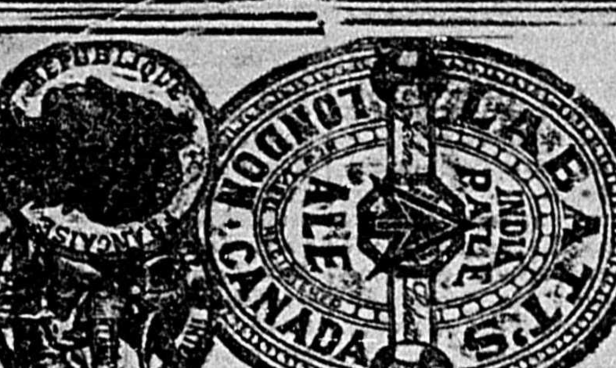

Biere et Porter Labatt

DE LONDON, ONT.

Preuve que la Célèbre **Biere et Porter** fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bière et Porter importés : les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L. Analyste du Gouvernement, dit : " Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique. "

Le Rev. P. J. EDOUARD PAGE, professeur de Chimie, Université Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la bière " **India Pale Ale** " fabriquée par **John Labatt, London, Ont.**, embouteillée par M. N. Y. Montreuil, Québec. C'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le **PORTER (XXX STOUT)** de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces **Bières et Porter de John Labatt, London, Ont.**, sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé.

☞ Faites usage de la Celebre **BIERE ET PORTER LABATT** et n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT A QUEBEC

179 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Et fabricant des meilleures eaux gazeuses, voir analyse

C'est le Temps de la Saison

—:o:—

Allons a la Campagne pour la Belle Saison

—:o:—

Achetons les toilettes d'usage

Que Monsieur voit à ses habits, pantalons, vestes, chemises collets et poignets, cravates, corps et caleçons etc., etc., etc.

Que Madame s'assure que sa garderobe soit suffisamment pourvue. Lingeries da tous genres, Etoffes à Robes, Indiennes Chambres etc., etc., etc., tout ce qu'il faut pour organiser un " Ladies Sea Side Sporting Suit ".

La Maison FORTIER, ROYER & BELLEAU a prevu tous ces besoins.

Le stock est complet, le père la mère, les jeunes demoiselles et jeunes messieurs, ainsi que les enfants peuvent s'habiller pour la campagne en cinq minutes.

En allant tout droit chez

FORTIER, ROYER & BELLEAU

Que l'on soit certain d'une chose.

Nos prix sont les meilleurs marchés de la ville.

Nous avons un tailleur et des modistes attachés à l'établissement.

Fortier, Royer & Belleau

203 Rue Saint-Joseph

Pour l'information du Public

Les autorités de l'Intercolonial ont bien voulu consentir à faire arrêter l'express de vendredi matin, le douze courant, à l'Islet, afin de permettre aux personnes qui ont manifesté le désire de s'y rendre, pour assister aux expériences agricoles qui doivent se faire le douze courant, au matin, sur la ferme de l'Hon. Juge Caron (à l'Islet). A cette occasion, des billets d'excursion seront émis de Lévis et Rivière du Loup, (et des stations intermédiaires) à l'Islet et retour pour le prix d'un seul passage. Les personnes résidentes dans les localités situées entre Lévis ou la Rivière du Loup et l'Islet, devront se rendre par les trains réguliers qui précéderont l'Express de vendredi matin

E. A. BARNARD, Sec. Conseil d'Agri. Directeur Journal d'Agr.

Québec, 11 juin—E. J.

PIANOS !

—:o:—

TELEPHONE 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le **Magnolia**, **l'Acajou**, **le Noyer Français ondulé**, **le bois de Rose, etc., etc., etc.**

HALLET, DAVIS & Co.	**De Boston.**
SCHUBERT PIANO Co. . . .	**De New-York.**
O. NEWCOMBE & Co.	**De Toronto**
MENDELSSOHN PIANO Co. . . .	**De Toronto.**
EVANS BROTHERS Co.	**De Ingersoll.**

Harmoniums-Orgues et Harmonium de Salon

De Thomas & Co, Doherty & Co, a un et deux claviers et pédaliers

Accords de Pianos et Orgues etc.

M. ALFRED HUTCHISON, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE

sacrée et profane, vocale et instrumentale reçus chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis

BERNARD, FILS & Cie,

EDITEURS DE MUSIQUE,

— Coin des rues —

Saint-Jean et Sainte-Ursule

HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam confiseur)

11sept.—E J 1a

A louer pour l'Eté

UNE MAGNIFIQUE résidence, 12 appartements, bien meublés à six arpents du fleuve, à 18 arpents de l'Eglise, du bureau de Poste et de la station, beau trottoir pour s'y rendre, vue splendide.

S'adresser à

JOSEPH TETU, Trois-Pistoles.

Québec, 11 juin—E.6ts.

Tuyaux de drainage

ECOSSAIS

—:o:—

Tuyaux de drainage Canadiens

Révetement de Soupirail Ecossais

Sommets de cheminée Ecossais

Ciment,
Platre,
Etc., etc., etc.

Geo. M. Webster & Co.

95-97 RUE DALHOUSIE

Québec, 2 juin—E. J. 3 m.

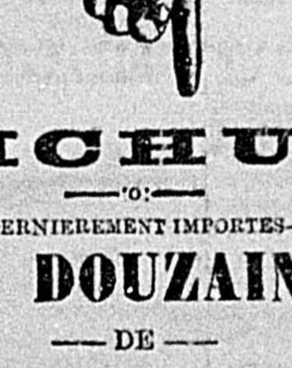

FICHUS

—:o:—

— DERNIEREMENT IMPORTES —

100 DOUZAINES

— DE —

Magnifiques Ceintures

D'après les dernières modes

—:o:—

—AUSSI—

60 douzaines d'écharpes de soie blanche ou noire

Nouveaux patrons

PARDESSUS LEGERS POUR L'ETE

DE TOUTES LES QUALITES ET
DE TOUTE LES GRANDEURS

☞ **Chemises faites sur commande.**

W. Vincent

38 RUE DE LA FABRIQUE

Québec, 26 avril—E.

Compagnie de navigation

Richelieu et Ontario

ENTRE

QUEBEC et MONTREAL

—:o:—

Le steamer *Québec*, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les Mardis, Jeudis et Samedis, à heures de l'après-midi.

Le steamer *Canada*, capitaine Roy, partira du quai Napoléon, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Ces deux steamers arrêtent à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

—:o:—

ENTRE

MONTREAL et TORONTO

—oo—

A partir de lundi, le 1er juin jusqu'au 15 septembre, un bateau quittera Montréal tous les jours à 10 h. a. m. (le dimanche excepté) et après cette date, trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, jusqu'au 30 septembre ; partira de Lachine à 12.30 h. p. m. et du Coteau Landing à 6.30 h. p. m.

—:o:—

LA LIGNE DU

SAGUENAY

Le vapeur *Saguenay*, capitaine Lecours, partira du quai St-André, à 7.30 hrs. A. M., **MARDI et VENDREDI**, arrêtant à la Baie St-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup. Tadoussac, Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Un second bateau sera placé sur cette route le 23 juin jusqu'au 15 septembre et fera le service avec le *Saguenay*. Il quittera Québec les mercredis et samedis, et arrêtera aux ports intermédiaires.

Pour la commodité des familles, à partir du 6 juillet jusqu'au 14 septembre, un bateau quittera Québec pour Murray Bay, tous les lundis, à 10 heures a. m. arrêtant à la Baie St Paul, Eboulements en allant et en revenant. En revenant il quittera Murray Bay les mardis à 7 h. a. m. pour Québec.

Des billets et cabines pour Montréal peuvent être retenues au bureau de la campagnie, quai de Napoléon et pour la ligne du Saguenay au quai St-André et aussi au bureau de l'agent des billets, M. R. M. Stoking, en face de l'hôtel St Louis.

JULIEN CHABOT, Gérant-Général.

L. H. MYRAND, Agent.

Québec 1er mai 1891

Vapeur Montmagny

CAPT. VIEN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après le 4 MAI, le temps et les circonstances le permettant ses voyages comme suit tous les jours à l'exception du dimanche.

DEPART DE		DEPART DE	
Berthier	5 00 A. M.	Québec	4 15 P. M.
St-Jean	6 30 A. M.	"	
St-Michel	7 15 A. M.	"	
St-Laurent	8 00 A. M.	"	

LE SAMEDI

De Berthier	3 00 A. M.	De Québec	4 15heures
St-Jean	4 00 A. M.	"	"
St-Michel	5 00 A. M.	"	"
St-Laurent	6 00 A. M.	"	"

Les dimanches et jours de fête ce bateau laissera le quai du marché Champlain à 1 heures p. m. pour St-Laurent, St-Michel et Jean et retour à 5.30 heures de St-Jean, arrêtant St-Michel et St-Laurent.

Traverse de l'Isle d'Orleans

Le vapeur **ORLEANS**—Capt. BOLDUC

LE ET APRES LE 6 MAI, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau fera le trajet comme suit

DE L'ISLE		DE QUEBEC	
5 15 heures	A. M.	6 15 heures	A. M.
8 00 "	A. M.	9 15 "	A. M.
10 00 "	A. M.	11 30 "	A. M.
1 30 "	P. M.	2 30 "	P. M.
3 30 "	P. M.	4 45 "	P. M.
5 30 "	P. M.	6 15 "	P. M.

LES DIMANCHES (MIDI)

12 00 heures	P. M.	1 00 heures	P. M.
1.30 "	P. M.	2 30 "	P. M.
3 15 "	P. M.	4 00 "	P. M.
5 00 "	P. M.	6 00 "	P. M.
7.00 "	P. M.	"	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Le vapeur " Orléans " quittera l'Isle tous les JEUDIS, à 10 h. p. m.

Le dimanche et les jours de fêtes le prix du passage aller et retour pour St-Joseph de Levis, sera le même que pour l'Isle d'Orléans

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

Le vapeur **LEVIS**—Capt. L. DESROCHERS.

A commencer le 6 Mai, (le temps et les circonstances le permettant) fera le trajet comme suit :

ST-ROMUALD		QUEBEC	
5 00 heures	A. M.	6 00 heures	A. M.
8 00 "	A. M.	9 00 "	A. M.
10 00 "	A. M.	11 30 "	A. M.
1 00 "	P. M.	2 00 "	P. M.
3 00 "	P. M.	4 00 "	P. M.
5 00 "	P. M.	6 15 "	P. M.

LES DIMANCHES

2 00 heures	P. M.	1 30 heures	P. M.
5 00 "	P. M.	3 00 "	P. M.
		6 00 "	P. M.

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant, le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 8.30 Train mixte pour Richmond.	A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.
11.30 Train Express rapide pour l'Ouest.	P. M. 2.30 Train Express rapide de l'Ouest.
P. M. 7.45 Malle pour l'Ouest.	7.30 Mixed de Richmond.
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7.00 Train pour Campbellton	A. M. 6.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Train (accommodation pour Rivière du Loup.	10.45 Malle de Halifax.
P. M. 2.00 Malle pour Halifax.	P. M. 5.00 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.
5.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	8.15 Malle pour Campbellton.
Pour le Quebec-Central	
P. M. 1.00 Express pour Sherbrooke.	A. M. 10.30 Train mixte de St-Joseph.
1.30 Train mixte pour St-Joseph.	P. M. 3.30 Express de Sherbrooke

22 juin 1891.

DYSPEPSIE

EAU ST-LEON

L'eau de St-Léon est tout à la fois nutritive, fortifiante et d'une efficacité vraiment merveilleuse pour la guérison d'un grand nombre de maladies et spécialement pour : DYSPEPSIE, bronchites, mauxde tête et indigestion, constipation, la maladie de Bright, Diabète, etc, etc'

Faites usage de

L'EAU DE ST-LEON

et, sous peu, vous aurez à en constater les heureux effets.

Dme Vve Laforce, Agence generale.

12 mai—E. J. 1an.

Banque Union du Canada

—:o:—

DIVIDENDE No. 49

AVIS EST MAINTENANT DONNE QU'UN DIVIDENDE DE

TROIS POUR CENT

pour la présente année, sur le Fonds Capital de cette Institution, a été déclaré, lequel sera payé à la Banque ou à chacune de ses Branches à partir de

Jeudi, le 2 juillet prochain

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 juin inclusivement.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des associés aura lieu à la Banque de cette ville

Lundi, le 13 juillet

Elle commencera à midi.

Par ordre du comité,

E. E. WEBB, Caissier.

Québec, 1er juin—E. 1m.

Feuilleton de L'ELECTEUR.

39

LA

CHANOINESSE

—Hé ! dit-il, monsieur le vicomte ! monsieur le chevalier ! madame ! A l'appel de Coquelicot, trois personnes entrèrent.

Ce fut d'abord Fleur-de-Mai, l'œil brillant de courroux ; ensuite le vicomte dont la pâleur trahissait une émotion suprême

Enfin, une femme vétue de noir le visage à demi-caché sous un masque de velours, et dont le regard fixe avait cette atonie étrange qu'éprouvent ceux qu'une douleur sans trêve a lassés.

Le chevalier poussa un cri et ses traits devinrent livides.

Fleur-de-Mai prit sa sœur par la main et la conduisit auprès du lit :

—Ma sœur, dit-il, vous avez fait un serment à M. le chevalier, n'est-ce pas ?

—Oui, répondit Bluette en détournant la tête, comme si le visage du chevalier lui eût inspiré un dégoût insurmontable,

—Un serment solennel?

— Oui, fit-elle d'un signe.

—Sur un crucifix ?

—Oui, répondit-elle encore.

Le vicomte s'approcha comme un homme brusquement réveillé par un coup de tonnerre. Tout son sang se porta à son visage, ses yeux lancèrent des flammes. Son corps fut agité d'un tremblement convulsif.

Bluette ôta son masque et étreignit le bras de son mari, comme pour lui commander le silence. Du Vernais avait reconquis un peu de sa présence d'esprit et le génie infernal de cet homme s'était de nouveau fait jour au milieu de sa stupéfaction et de sa terreur.

— Madame se trompe assurément, répondit-il avec cynisme ; elle ne m'a fait aucun serment.

—Vous mentez ! s'écria Fleur-de-Mai.

—Monsieur, ricana le chevalier, c'est réellement fort courageux et fort noble à vous d'insulter, par un démenti, un homme couché et mourant.

Fleur-d-eMai, sans daigner répondre, se tourna vers sa sœur.

— Madame, dit-il, jureriez-vous que cet homme a menti ?

—Je le jure, dit Bluette d'une voix ferme.

—Cela me suffit.

Alors le jeune homme se retourna vers le chevalier :

—Monsieur, lui-dit-il, je vous demande si vous voulez rendre sa parole à Mme la vicomtesse de Mailly, ma sœur.

Le chevalier se tut.

— Monsieur, dit Fleur-de-Mai tremblant de colere, je vous ordonne.

—Arrêtez, dit le vicomte de Mailly d'une voix rauque. Du Vernais, c'est à moi que vous devez rendre compte.........

Du Vernais les regarda tous les trois. Un éclair de rage satisfaite parut dans ses yeux. Puis il dit ces mots, assez bas, mais d'une voix ferme, au milieu d'un silence profond :

—Je n'ai rien à dire. Je ne dirai rien.

Le vicomte prit un pistolet à sa ceinture, l'arma et le plaça sur la tempe de du Vernais.

—Remettez votre pistolet en place, monsieur le vicomte, dit Coquelicot avec la plus parfaite aisance. M. de la Morlière fera pour moi, de bonne grâce, ce qu'il refuse à vos menaces.

Du Vernais jeta un regard suppliant à Coquelicot, qui ne parut pas s'en apercevoir.

—Il y a dix ans, dit-il, M. le chevalier du Vernais, qui s'appelait alors M. de la Morlière, et qui commandait une compagnie de reîtres, fut chargé par son général de porter une dépêche dont dépendait le salut de l'armée. Lorsqu'il eut passé les grand'gardes, M. de la Morlière piqua des deux, et se dirigea vers le camp ennemi. Il se croyait sûr de n'être pas observé ; mais le hasard......... c'était peut-être la Providence, la Providence voulut que je fusse placé aux avant-postes en sentinelle perdue. Ce changement d'itinéraire me surprit. Je m'avançai, en rompant, jusqu'à une éminence d'où je voyais toute la plaine devant moi. Bientôt je vis le messager descendre de cheval, et donner un signal auquel on répondit. Un officier ennemi sortit de derrière un bouquet d'arbres, et M. de la Morlière lui remit sa dépeche. Je m'élançai aussitôt pour les atteindre, ils s'enfuirent en m'apercevant. J'avais mon arquebuse que je déchargeai à tout hasard. M. de la Morlière fut blessé à la jambe gauche. Son compagnon le prit sur son cheval, et parvint à le sauver. Je n'eus pourtout butin qu'un cheval et une valise. Maigre butin en vérité, car le cheval était fourbu, et la valise ne contenait qu'une correspondance sans aucune valeur pour moi...... C'est seulement après l'arrestation du chevalier, qu'en lisant cette correspondance restée depuis dix ans entre mes mains, j'y ai trouvé la preuve irrécusable de votre identité, cher monsieur, et de quoi vous envoyer en place de Grève, quand il plaira au pauvre Coquelicot où à son maître, M. le chevalier de Chastenay.

Bluette avait écouté immobile le récit de Coquelicot. Quand il se tut, elle se tourna du côté de du Vernais qui semblait anéanti.

— Que nous importe un serment fait à un traître ? s'écria Fleur-de-Mai. Parle, ma sœur.

—J'ai juré juré, sur le crucifix

—Ce serment est un crime. Tu parleras.........

—J'ai juré par le nom de nom père.........

—Eh bien ! c'est au nom de notre père, au nom de notre honneur, que moi, le chef de la famille, je t'ordonne de parler.

— Madame .... dit le vicomte, les yeux pleins de larmes.

Bluette lui jeta un regard d'ineffable tendresse en faisant un geste de refus; puis elle recula de quelques pas, et se tint immobile, semblable à la statue du désespoir. Il y eut quelques minutes d'un silence solennel. Ce fut Coquelicot qui le rompit.

—Monsieur le chevalier du Vernais, dit-il, vous savez que votre vie et votre honneur sont à ma merci. Je jure par mon salut éternel, que si vous ne déliez pas madame de son serment, les preuves de votre félonie seront remises demain entre les manis de Mgr le chancelier.

Le chevalier pâlit affreusement, mais il garda le silence.

—Vous m'entendez? dit Coquelicot. La place de Grève ....et la potence........., car on ne décapite pas les traîtres, on les pend......

Du Vernais fit un mouvement rapide pour porter la main à ses lèvres : mais Coquelicot fut plus prompt que lui, et lui arracha la bague qui, sans doute, contenait du poison.

— Allons, dit-il, voilà un écusson qui sera brisé par la main du bourreau. Nous trouverons bien ici quelque charette pour transporter M. le chevalier jusqu'au Châtelet......

—Voulez-vous, dit du Vernais, me rendre les papiers, si je consens ?.........

—Un instant, dit Coquelicot vous délierez madame de son serment, et vous remettrez à mon maître la cassette de M. Fouquet.........

— Un profond étonnement se peignit dans les yeux de du Vernais.

—Allons, monsieur le chevalier, décidez-vous. Songez que je ne suis plus seul maître de votre secret ... .

—Je consens !

Du Vernais prononça ces mots à voix basse, mais ils furent entendus de tout le monde.

—Ah ! dit Bluette en joignant les mains, mon Dieu ! Donnez-moi donc la force de leur dire que je suis innocente, et que cet homme a été mon persécuteur implacable et mon bourreau.

Il y eut alors un moment de terrible silence parmi les cinq personnes que renfermait la chambre du chevalier.

Fleur-de-Mai fit asseoir Bluette dans un fauteuil.

—Parlez, lui dit-il avec l'autorité d'un chef de famille.

Bluette acheva de maîtriser son émotion, et à ces deux hommes, qui se suspendaient anxieux au moindre mouvement de ses lèvres, elle fit ce récit, que nous transcrivons textuellement.

" Ce fut à Florence que nous rencontrâmes le chevalier du Vernais, et ce fut là que commença sa liaison avec M. de Mailly. Au bout de quelques jours d'intimidité, je m'aperçus qu'il m'entourait de ses hommages et osait espérer mon amour.

J'aimais M. de Mailly, mon époux, devant Dieu : je n'opposai au chevalier qu'un dédain glacé. Il ne se découragéa point il continua à m'accabler de ses obsessions. Je le menaçai alors d'instruire M. de Mailly de sa conduite abominable. A partir de ce jour, M. du Vernais parut respectueux et évita avec soin de me rencontrer en tête-à-tête

" Il avait loué une villa au bord de l'Arno, à quelques lieues de Florence : il nous invita un jour à l'y venir visiter. M. de Mailly accupta. Je ne sais quel funeste pressentiment s'empara de moi dès son arrivée, mais je suppliai M. de Mailly de retourner à Florence le soir même.

(A continuer)

général de l'avoir écarté au mépris de tous les précédents pour obéir à la dictée des gros boursiers de Londres. Nous avons eu raison, et l'on ne saurait se faire une idée aujourd'hui de ce que ce sentiment auquel nous avons donné expression est accentué dans l'esprit de milliers d'hommes politiques.

Nos amis de l'île du Prince-Edouard, en prenant le pouvoir, ont, paraît-il suivi la méthode américaine et ont balayé leurs adversaires de tous les bureaux publics.

Nous regrettons cette démarche antilibérale des libéraux du Prince-Edouard, quelles qu'aient pu être les provocations que nous ne pouvons apprécier à cette distance.

Le gouvernement Mercier n'a pas eu de pires ennemis que ses principaux fonctionnaires. Il a cependant toléré cette situation afin de ne pas dévier des grands principes de libéralité qui sont l'apanage de notre parti.

L'assemblée des directeurs de la compagnie de l'hôtel Forteresse n'a pas eu lieu tel qu'annoncé, par suite de l'absence du président.

Un des deux actionnaires récalcitrant a déposé son chèque pour $10,000 entre les mains de M. Cook, avocat. Il ne reste plus maintenant que $10,000 à percevoir pour compléter le montant requis par la loi pour commencer les travaux. Si le dernier actionnaire ne paie pas il sera poursuivi.

La nouvelle d'une révolution au Portugal est contredite.

On estime que le procès intenté par sir William Gordon Cumming à ceux qui l'ont accusé d'avoir triché au baccara, lui coûtera $12,500.

M. et madame J. H. Holt sont arrivés d'Europe dimanche à bord du *Circassian*.

L'hon. juge L. A. Billy et mademoiselle Billy sont de retour depuis dimanche de leur voyage d'Europe.

Le lord évêque de Québec est retenu à Montréal par une grave indisposition.

Un télégramme reçu hier à l'archevêché de Québec, de Mgr Bossé, Préfet apostolique de la côte Nord, contredit la nouvelle publiée il y a quelques jours au sujet de sa santé.

Mgr Bossé et son vicaire sont très bien. Il y a encore beaucoup de malades à la Pointe aux Esquimaux, mais l'arrivée du docteur Fiset a fait renaître l'espoir.

UN JOLI MARIAGE

C'était fête hier aux moulins de M. Breakey, si admirablement situés sur les bords de la rivière Chaudière. M. William Laurie Crawford, de la Banque des Marchands de Toronto, y épousait Mademoiselle Minnie Breakey, fille aînée de notre excellent concitoyen M. John Breakey, un des rois du commerce de bois dans le Dominion. La température était superbe, et tout ce que notre société anglaise compte de plus distingué était rendu à Chaudière Mills pour assister à la cérémonie de l'union de l'heureux couple.

Les deux fiancés avaient reçu une foule de cadeaux des plus riches et des plus artistiques qui étaient installés dans les luxueux appartements de la maison d'été de M. Breakey ; parmi ces cadeaux on remarquait tout particulièrement un splendide service en argent massif d'une valeur inestimable présenté par les employés des moulins et du bassin de la Chaudière. Le salon où a été célébré le mariage était décoré avec un goût exquis; l'art et la richesse réunis ne pouvait imaginer rien de plus admirable. Les trois sœurs de la mariée et Melles Linton et Ethel Crawford agissaient comme filles d'honneur. M. Archibald Laurie accompagnait M. Crawford comme garçon d'honneur.

Immédiatement après la cérémonie a eu lieu le déjeûner qui, il serait oiseux de l'ajouter, a été on ne peut plus somptueux. Lorsque les convives eurent fait dignement honneur aux mets, le révérend M. Love s'est levé et, dans une improvisation aussi brillante que délicate, a proposé la santé des nouveaux époux, au milieu des approbations enthousiastes, émus de l'assistance. M. Crawford, au nom de sa jolie épousée et au sien, a répondu avec infiniment d'à propos, et a été suivi du docteur Henry Russell et du révérend M. Anderson.

Les nombreux employés de M. Breakey ont eu, eux aussi, leur large part de la fête, grâce à la munificence de leur généreux patron. Le soir il y a eu danses, chansons, etc., dans la salle de bal, où ils s'en sont donnés à cœur joie.

On ne saurait imaginer scène plus gracieuse que celle qui se passa au départ des jeunes époux pour leur voyage de noces. Tous les invités les inondèrent littéralement de nuages du riz emblématique, tandis que trente charmantes petites filles portant des paniers remplis de fleurs sauvages jetaient sur leur chemin leur moisson parfumée.

M. et madame Crawford sont partis pour les chutes Niagara.

Les meilleurs souhaits de l'*Electeur* les accompagnent.

Chambre des Communes

7ème PARLEMENT—1ère SESSION

TRENTIÈME SEANCE

22 juin.

Aussitôt après les affaires de routine, M. LAURIER dit qu'il saisit cette occasion pour proposer l'ajournement de la Chambre et faire la critique de la politique ministérielle qu'il avait promise pour vendredi et que le gouvernement ne lui a pas donné l'occasion de faire. Il qualifie cette déclaration de maigre, sèche, incolore et ne faisant pas connaître tous les faits. Le public a été mis au courant des dissensions au sein du cabinet par les organes personnels de l'un des ministres, et la Chambre a le droit de savoir quelles promesses on a faites à l'honorable secrétaire d'Etat pour l'engager à garder son portefeuille. D'un autre côté, elle a droit de savoir si c'est en conséquence d'intolérance religieuse de la part de certains organes conservateurs que sir John Thompson n'a pas entrepris la formation d'un cabinet. Le choix de l'honorable M. Abbott, qu'il avoue lui même être le résultat d'un compromis, est de nature à donner à une grande corporation une prépondérance indue dans les affaires du pays. Il est vrai que M. Abbott a abandonné sa charge de directeur du Pacifique et qu'il a vendu ses actions, mais on ne brise pas ainsi du jour au lendemain des liens qui durent depuis plusieurs années. Depuis dix ans, M. Abbott a mis toute son énergie, tous ses talents, toutes ses aptitudes au service de la compagnie du Pacifique, et l'on voudrait, aujourd'hui que M. Abbott est devenu premier ministre, maintenant qu'il est devenu le capitaine de l'équipage dans lequel il n'était que simple matelot, qu'il brise d'un seul coup ses sympathies et soit indifférent à l'égard de cette compagnie. Non, le public comprend mieux que cela, et dès la nomination de M. Abbott au poste de premier ministre, le stock de la compagnie a commencé à monter.

Aujourd'hui le gouvernement est entre les mains de la compagnie du Pacifique. Le parti conservateur a accepté pendant les élections les services de cette compagnie, et celle-ci en connaît toute la valeur; mais on dit que M. Abbott a donné sa démission comme directeur du Pacifique et vendu ses parts dans la compagnie, et que cela suffit.

Oui, cela suffit peut-être pour remplir la lettre, mais non l'esprit de la loi. Il y a un grand danger de mettre ainsi à la tête du pays un homme dont toute l'énergie, toutes les aptitudes ont été, depuis dix ans, non pas données à son parti où à son pays, mais à une corporation déjà trop puissante dans le pays.

Maintenant à quel concours de circonstances M. Abbott doit-il d'être arrivé premier ministre du Canada.

Le premier ministre a donné lui-même la réponse à cette question l'autre jour au Sénat, lorsqu'il a dit qu'il considérait qu'il avait été choisi comme premier ministre, non à cause de ses qualités, mais comme un compromis entre d'autres personnes qui avaient des titres à la position, tout comme lorsqu'il s'agit de faire choix du candidat présidentiel aux Etats-Unis, on ne choisit pas la personne la plus méritante bien souvent, mais le candidat qui offre le moins de prise à la critique et s'est fait le moins d'ennemis. M. Abbott est donc un compromis entre les différentes factions qui se disputent l'honneur de conduire le parti conservateur. Ces factions n'ont consenti à suspendre les hostilités que pour le temps de la session. Est-ce là un état de choses dans l'intérêt du pays? Est-ce parlementaire ?

La *Presse*, l'organe personnel de M. Chapleau, nous assure que sir John Thompson a été appellé pour former un cabinet. Pourquoi n'a-t-il pas accepté ? Le ministre de la Justice pourra peut-être vous le dire. Pourrait-il nous dire en même temps qu'elle vérité il y a dans les dires de la *Presse*, qu'un remaniement du cabinet aura lieu après la session et que certains ministres sortiront du gouvernement tandis que d'autres recevront une promotion. Si cela est vrai, voilà un état de choses qui est loin d'être parlementaire et qu'il est du devoir de tout véritable ami de son pays de faire cesser par son vote, par ses actes et par sa parole.

Sir JOHN THOMPSON répond à M. Laurier. Il dit que c'est par malentendu que M. Laurier n'a pas pu proposer sa motion de non-confiance vendredi et ce malentendu vient de sa part, car M. Laurier a toujours eu pour habitude de faire part au gouvernement de la nature de ses motions de non-confiance, et en cette occasion-là il ne l'a pas fait. Il est bien vrai que M. Laurier avait dit la veille en réponse à sir Hector Langevin qu'il se proposait de montrer à la prochaine opportunité que nous nous éloignons de la politique de sir John, mais il ne nous a pas dit alors en quoi nous nous éloignons de cette politique et il ne nous l'a même pas montré aujourd'hui dans son discours. Conséquemment, nous étions en pleine obscurité et nous attendions l'avis de sa motion pour nous éclairer. En quoi le choix de M. Abbott comme premier ministre nous éloigne-t-il de la politique de sir John A. Macdonald, lorsque sir John A. Macdonald lui-même avait depuis quatre ans confié à M. Abbott le poste honorable de guider le parti ministériel dans le Sénat.

Le parti conservateur ne pouvait choisir un meilleur guide et il est heureux aujourd'hui de marcher sous ses ordres. Il n'y a pas de dissensions, pas de divisions au sein du cabinet ou dans les rangs ministériels. Le gouvernement n'a pas à se laisser guider par tout ce qui paraît sur les journaux et surtout sur des journaux ennemis comme le *Herald*.

L'honorable secrétaire d'Etat a répudié publiquement et distinctement les paroles qu'on lui a mis dans la bouche. Quant aux événements auxquels il a été lié personnellement, sir John Thompson dit qu'il est vrai que Son Excellence lui a demandé de l'aviser quant à la formation d'un cabinet et lui a même offert de lui en confier la tâche, s'il désirait l'entreprendre, mais il a immédiatement refusé, non parce qu'il craignait de ne pas recevoir l'appui du parti tout entier, mais parce qu'il considérait qu'il y avait dans le parti des hommes plus âgés, plus méritants et de plus d'expérience que lui. Quant au retard dans le choix du successeur de sir John A. Mcdonald, Son Excellence a agi de sa propre autorité et personne ne peut l'en blâmer, car pendant cet interrègne aucune affaire politique n'a été réglée et aucun intérêt du pays n'a souffert.

Sir R. CARDWRIGHT dit que la compagnie du Pacifique ne pouvait désirer un cabinet plus propre à favoriser ses intérêts. Cette compagnie a travaillé de toutes ses forces pour le parti conservateur dans la dernière lutte électorale, et aujourd'hui elle espère être récompensée de ses efforts pourvu que les dissensions dans le parti ministériel n'amènent pas la chute du gouvernement à brève échance, M. Abbott dit qu'aucune promesse n'a été faite au secrétaire d'Etat, mais il ne nie pas que le sécrétaire d'Etat ait fait des demandes, et le gouvernement pourra peut être s'apercevoir avant longtemps que M. Chapleau n'est jamais si dangereux que lorsqu'il est empêché par la maladie de prendre part aux affaires publiques.

Sir Richard Cartwright dit qu'il regrette l'absence de la Chambre d'un député (M. McCarthy) qui aurait pu jeter beaucoup de lumière sur la formation du ministère. Autant M. Chapleau est immobile dans le moment, autant M. McCarthy est rapide dans ses mouvements. La vapeur l'emporte en ce moment de l'autre côté de l'Atlantique.

Sir Richard termine en faisant l'éloge des qualités de sir John Thompson.

Son Excellence en l'appelant à former le cabinet a rendu hommage à ces qualités, mais sir John Thompson a bien fait de refuser une tâche qui aurait peut-être été au-dessus de ses forces. Sir Richard Cartwright termine en disant qu'il a hâte de voir M. Chapleau de nouveau à son siège pour entendre ses explications.

Sir HECTOR LANGEVIN dit qu'il n'est pas surpris des critiques de l'opposition à l'adresse de l'honorable M. Abbott. Elle est dans son rôle. Avant le choix de M. Abbott comme premier ministre, les journaux de l'opposition disaient qu'il était le seul méritant, aujourd'hui qu'il est choisi il a perdu tous ses titres et ce sont ceux qui n'ont pas été choisis qui auraient dû l'être.

Sir Hector Langevin fait l'éloge de M. Abbott. Il dit que lorsque celui-ci lui a demandé son concours, il le lui a donné sans restriction et sans hésitation, nonobstant le désir ouvertement exprimé par plusieurs de favoriser l'avénement d'une autre personne. Le parti conservateur ne veut pas de divisions et saura rester uni malgré les offres et les attaques de l'opposition. Sir Richard Cartwright, a dit sir Hector en terminant, m'a choisi comme but principal de ses sarcasmes, mais la Chambre sera jugé à ce sujet et elle continuera comme par le passé à peser à leur juste valeur les critiques de celui auquel le pays refuse avec raison de confier ses destinées financières.

M. MILLS et M. TUPPER parlent tous deux et à six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Vu l'heure avancée,—5 heures du matin,—nous sommes forcés, bien à regret, de remettre à demain la suite de cet intéressant débat, auquel ont pris part MM. Davies, Amyot, Devlin, Beausoleil, Savard, Lister, Hazen, Curran, Costigan, etc.

Cependant, afin de satisfaire autant que possible la légitime curiosité de nos lecteurs, nous donnons ci-après le résultat du vote sur la motion d'ajournement proposée par l'honorable M. Laurier :

POUR :—MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Beausoleil, Béchard, Beith, Borden, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Châteauguay), Brown (Monck), Burdett, Cameron (Huron), Campbell, Carroll, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Delisle, Devlin, Edgar, Edwards, Fauvel, Featherstone, Forbes, Fraser, Gauthier, Geoffrion, German, Gilmor, Godbout, Grieve, Guay, Hargraft, Harwood, Hyman, Innes, King, Landerkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Leduc, Lister, Livingstone, McDonald (Huron), McGregor, McMillan, McMullen, Mignault, Mills (Bothwell), Monet, Mousseau, Mulock, Murray, Paterson (Brant), Perry, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Savard, Semple, Simard, Somerville, Spohn, Sutherland, Tarte, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Welsh, Yeo.—83.

CONTRE :— Adams, Barnard, Bergeron, Bergin, Bowell, Burns, Cameron (Inverness), Carignan, Carpenter, Caron (sir Adolphe), Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Corbould, Corby, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davin, Davis, Denison, Desaulniers, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Jamieson, Kaulbach, Kenny, Kirkpatrick, Langevin (sir Hector), LaRivière, Léger, Lépine, Lippé, Macdonald (King), MacDonnell (Algoma), Macdonald (Winnipeg), MacDowall, Mackintosh, McAllister, McDonald (Victoria), MacDougald (Pictou), McDougall (Cape Breton), McGreevy, McKay, McKeen, McLean, McLennan, McLeod, McNeill, Madill, Mara, Marshall, Masson, Miller, Mills (Annapolis), Moncrieff, Montague, O'Brien, Patterson (Colchester), Prior, Putnam, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Rykman, Skinner, Sproule, Stairs, Taylor, Temple, Thompson (sir John), Tisdale, Tupper, Tyrwhit, Wallace, Weldon, White (Cardwell), White (Shelbourne), Wood (Brockville).—103.

DERNIERES DEPECHES

LA GRANDE DEMONSTRATION POPULAIRE A LA COTE DES NEIGES

DETAILS COMPLETS

LE DEFILE DE LA PROCESSION

Discours des orateurs du jour

VIVE SENSATION CAUSEE PAR LE DISCOURS DU Dr MARCIL

Une protestation de la "Patrie."—Une lettre de M. J. X. Perrault

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 22 juin.— En dépit des excommunications dont certaine presse et certains journalistes avaient frappé d'avance la démonstration d'hier, elle était innombrable la foule qui a fait le pieux et patriotique pèlerinage de la Côte des Neiges. Vers une heure, toutes les avenues, toutes les routes et tous les sentiers qui conduisent au cimetière étaient remplis de voitures et de piétons et on s'apercevait qu'il s'agissait d'une fête extraordinaire. Sur la rue Ste-Catherine, de la rue St-Denis à la rue St-Laurent, des milliers de personnes étaient massées sur les deux côtés de la rue, formant une haie d'honneur entre laquelle l'immortel Chénier devait passer escorté par une immense suite, pour aller retrouver là-bas, sur la Montagne, ses compagnons d'héroïsme et de gloire. Mais la désillusion populaire a été accablante lorsqu'on a vu le défilé de St-Eustache si modeste et si incomplet et qu'on a découvert que le brave patriote de Deux-Montagnes n'était pas là, sur un chariot, dormant sous les trois couleurs de la France, comme on l'avait promis. Non, Chénier n'était pas là, Mgr Fabre ayant cancellé la permission qu'il avait d'abord accordée de la translation de ses restes.

Voici l'ordre de la procession : Le commandant général avec deux assistants, tous trois à cheval ; la fanfare philharmonique de St-Jean-Baptiste ; le char funèbre chargé des couronnes destinées aux présidents généraux de l'association nationale et escorté par une garde d'honneur ; la section d'Hochelaga ; la section de Maisonneuve ; la section de Longueuil ; une cinquantaine de carrosses contenant les délégués des sociétés nationales ; les parents des anciens présidents ou des victimes ; la section de St-Vincent de Paul ; la section de Ste-Brigide ; les sections St-Jean-Baptiste ; le char funèbre chargé des couronnes destinées aux victimes de 1837, escorté par la garde de Salaberry ; les officiers généraux de l'Association nationale, accompagnés des officiers de Saint-Jacques, de Notre-Dame et des diverses sociétés et organisations indépendantes, présentant des couronnes aux monuments, comprenant les sociétés St-Joseph, St-Pierre, St-Vincent ; les Artisans canadiens ; le club conservateur ; le Club National ; le club Letellier ; l'Union typographique ; la société des marchands ; l'Institut Canadien ; les carrossiers ; les tailleurs de pierre : les étudiants ; la section Notre-Dame, sous les ordres de sept commissaires ordonnateurs à cheval, la section comprenant 25 voitures doubles et 100 voitures simples. Dans une des voitures, on voyait le président de la section, M. L. G. Cresse, le maire McShane, MM. Narcisse Beaudry et S. A. DeLorimier. La voiture du président était escortée par la garde Ville-Marie. La section St-Charles ; la section Ste-Cunégonde ; la section St-Henri ; la section St-Joseph.

Avant la cérémonie publique, une démonstration touchante a eu lieu. Les membres des deux clubs National et Letellier sont venus déposer une couronne pour les patriotes de 1837, une autre pour Bienvenu et une superbe croix en porcelaine, recouverte de fleurs, pour le regretté Edmond Lareau, qui fut avec Bienvenu l'un des fondateurs du Club National et plus tard l'un de ses plus dévoués présidents.

Vers trois heures environ, trente mille personnes étaient réunies, silencieuses et recueillies, autour des tombeaux. Au loin, dans les gorges du Mont Royal, retentissaient les marches funèbres jouées par les fanfares, et lentement s'avançaient à travers les méandres des routes de la nécropole le char des couronnes et les différentes sections de la société St-Jean-Baptiste de Montréal et des environs. Enfin au bout de quelque temps, le défilé s'arrêtait au pied du monument des présidents de notre association nationale.

La cérémonie commença au pied du piédestal. Les porte-drapeaux avaient fait cercle et les gardes à cheval tenaient la foule à la distance d'une aune. Les couronnes ont été suspendues au-dessus du nom de chaque président, et ensuite le curé Sentennes a récité quelques prières à haute voix. De là on s'est rendu au monument des patriotes de 37 et 38 pour accomplir le même devoir ; on y a suspendu trente et une couronnes. Mais pendant que toutes ces choses s'accomplissaient, la foule apprit que le Dr Marsil n'avait pas apporté les restes de Chénier, parce que Mgr Fabre avait défendu de laisser enterrer en terre sainte ce sublime révolté, ce saint martyr de la liberté. On devisait généralement. Les uns trouvaient étrange qu'on eut la permission de graver le nom de Chénier sur le monument et qu'on refusait d'y mettre ses cendres ; d'autres se demandaient si Duquet et Cardinal étaient moins rebelles que Chénier, et tous disaient qu'il est impossible que la religion ait deux poids et deux mesures.

Tout le monde avait hâte d'arriver aux discours pour avoir des éclaircissements, pour savoir ce qui s'était passé depuis samedi et pour pouvoir donner cours à son enthousiasme. On voulait applaudir, on voulait battre des mains ; enfin les cœurs vibraient patriotiquement à l'unission et battaient à se rompre. La foule s'est massée à peu de distance autour de l'estrade, sur laquelle on remarquait MM. les juges Loranger et Charland, MM. Dr Marsil, A. Papineau, U. Archambault, J. X. Perrault, L. O. David, G. Gauthier et autres.

M. J. X. Perreault s'avance le premier au bord de l'estrade. Comme président, dit-il, je viens ouvrir cette assemblée réunie aujourd'hui pour commémorer le souvenir de nos grands hommes. Ces hommes-là ont écrit les plus belles pages de notre histoire depuis soixante ans. Qu'ils fussent à la tête des gouvernements ou de l'opposition, que ce fût à l'heure où le pays, agité, demandait des libertés, toujours ils étaient prêts à défendre les intérêts du pays, à mourir les armes à la main ou sur l'échafaud. Si nous avons eu des hommes de cœur autrefois nous avons encore une population patriotique, et si nos propres droits étaient attaqués nous retrouverions des hommes pour les défendre avec le même cœur que les héros morts pour le pays. Par la démonstration d'aujourd'hui, les hommes publics comprendront que s'ils font leur devoir la patrie viendra aussi un jour leur présenter des couronnes.

Vient ensuite M. le juge L. Loranger, frère de Thomas Loranger, qui avait été chargé de prononcer le premier discours lors de l'inauguration du monument Duvernay. M. le juge Loranger est salué par les applaudissements. Ce n'est pas sans émotion, dit-il, que je répond à l'appel du président. Jamais dans ma carrière passée, il m'a été donné de me trouvé en face d'une foule aussi imposante, groupée pour un objet aussi important. Il y a 36 ans, j'étais alors bien jeune, je prenais part à une grande démonstration, l'inauguration du monument Duvernay élevé par la société St-Jean-Baptiste. Comme aujourd'hui, toute la population de Montréal s'était réunie pour témoigner son respect à la mémoire de ce grand citoyen. Il y a trente-six ans, du haut du monument Duvernay, quelqu'un disait les paroles suivantes qui peuvent s'appliquer aujourd'hui. 'Rappelez vous que la postérité portera votre nom en amour, si vous servez bien votre pays." Rien n'honore un peuple comme le souvenir et le respect qu'il porte à ses morts. S'il était permis aux braves dont nous vénérons aujourd'hui la mémoire de sortir de leur tombeau et de jeter un coup d'œil autour d'eux, ils se trouveraient bien récompensés des sacrifices qu'ils se sont imposés, et des services qu'ils ont rendus à leur pays. Sans égard au parti auquel ils ont appartenu, vous êtes venus rendre hommage à leur dévouement. L'association St-Jean-Baptiste n'appartient à aucun parti politique, mais si par malheur un jour elle déviait de cette ligne de conduite, Duvernay sortirait de sa tombe et viendrait lui-même détruire son œuvre. Il a fondé cette association pour perpétuer les grandes leçons que nous ont données autrefois les chefs de notre nation. Cette association ne se compose pas seulement des citoyens de Montréal, mais de tous les Canadiens-français de l'Amérique, dont elle fait une grande famille.

Elle a été fondée dans un temps où la constitution était suspendue pour faire respecter et maintenir les droits à la défense desquels les hommes publics s'étaient épuisés pendant trente ans. Nous voyons sur le monument le nom de Viger qui fût une de nos gloires. Il a soutenu des luttes difficiles : il est allé défendre nos droits en Angleterre et a ouvert le chemin aux libertés constitutionnelles. Nous voyons ensuite le nom de M. Morin, ce beau et noble vieillard devant qui on s'inclinait toujours avec respect. M. David a commencé sa brographie par ces mots : Arrêtons-nous ici et découvrons nos fronts. Nous avons eu Cartier et Dorion dont la tombe est encore malfermée.......

En terminant, rappelez-vous les enseignement de ces patriotes que nous sommes venus couronner et vous ne dévirez jamais du droit sentier des vertus civiques. Si jamais un moment de danger arrive, tournez vos regards vers la tombe de ces braves et mourrez comme eux.

M. J. X. Perrault présente alors M. L. O. David à l'assemblée. Ce dernier déclare qu'il est chez lui et qu'il doit faire des politesses aux étrangers et se retire en présentant M. le docteur D. Marsil.

M, Marcil s'avance pour dire que la belle musique se paie par la belle musique, que la courtoisie se paie par la courtoisie, et qu'il s'efface devant M. David.

Evidemment nous sommes bien Français, s'écrie M. le président, car nous luttons même de courtoisie. Enfin sur les solliciations répétés de M. David, M. le Dr Marsil apparait de nouveau au milieu de bruyantes acclamations. Je ne suis pas venu, dit-il, pour vous faire un discours et je ne voulais pas parler. Pourquoi? C'est que j'ai laissé là-bas chez moi les cendres d'un homme dont le nom est un talisman, les reliques de Chénier. Silencieusement j'avais obtenu la permission des autorités civile et ecclésiastique d'exhumer les restes de ce héros. Je devais vous les apporter lorsque hier midi j'ai reçu une lettre de l'archevêque retirant l'autorisation qu'il m'avais donnée. (Cris de désapprobation.) Pardon, messieurs, nous n'avons pas de censure à prononcer et nous devons accepter le jugement rendu. Attendons patiemment et dignement et avant longtemps cette affaire-là sera éclaircie. Toutefois les cendres de ce pauvre Chénier ne sont pas perdues, je les ai chez moi sous clef, et pour me les ravir il faudrait passer sur mon cadavre. Le Dr Marsil a alors fait l'historique des causes de l'insurrection de 37-38. Puis, parlant de Chénier il dit : Cet ardent patriote est tombé en se battant, il a reçu une balle en pleine poitrine et non dans le dos. On a insinué quelque part qu'il a voulu se sauver, mais Gagnon (l'ours blanc) était là et il a vu Chénier qui tirait toujours et qui a rendu le dernier soupir en lançant une dernière balle à l'ennemi. Il est mort pour la liberté.

L'orateur suivant a été M. le juge Charland, neveu de Duquet qui a été pendu en 1873. M. Charland dit qu'il est heureux de voir ses compatriotes réunis en aussi grand nombre et fraternisant dans un grand mouvement national. On a parlé des grands patriotes, on a cité les noms d'hommes illustres comme Duvernay, Viger, Morin, etc., mais il y en a beaucoup d'autres qu'on ne doit pas ignorer. Il y a de ces dévouements qui soulèvent l'enthousiasme, il y a de ces sacrifices qui excitent l'admiration. C'est à la jeune génération que je m'adresse, en parlant de Duquet, le frère de la pauvre mère que je pleure encore, Duquet exécuté à 20 ans. Il pouvait entrevoir un brillant avenir, car la Providence l'avait doué de talents extraordinaires. Il était le seul soutien de sa mère et de ses pauvres sœurs, et pourtant il n'eut pas peur de la mort. Du fond de son cachot, il disait : " Il n'y a qu'une chose qui a vaincu chez moi l'amour maternel, c'est l'amour de mon pays."

C'est à ce jeune héros-là que je suis venu rendre mes hommages sincères. Aujourd'hui, les spéculateurs étouffent tout et il est bon de dérouler aux yeux de la jeunesse les grandes choses de notre histoire. Si un jour nous avons eu à nous plaindre de l'ingratitude du public, rappelons-nous les hommes du passé qui nous ont acheté à force de sacrifices et de luttes les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Soyons loyaux mais ne soyons jamais vils. Sachons toujours faire respecter nos droits et que cette démonstration fasse époque dans notre histoire. Tous nos héros ne dorment pas sous ce monument ; mais qu'importe que des cendres manquent, qu'importe que les cendres de ceux dont Dieu a déjà couronné les fronts n'y soient pas, les hommages que nous sommes venus rendre aujourd'hui s'adressent à tous les grands hommes du passé. Enfin rappelons-nous que, lorsque l'âme d'un patriote monte à Dieu, la liberté du ciel descend sur la patrie.

M. J. Papineau, de Montréal, le fils du grand Papineau, déclare qu'il croit être le seul survivant des Fls de la liberté. Je ne regrette rien, dit-il, de ce que j'ai fait dans le passé. Il ne faut pas fausser l'histoire. Les patriotes de 37-38 n'étaient pas des rebelles. C'est l'autorité, c'est l'oligarchie, c'est la bureaucratie qui était en révolte. L'orateur a passé en revue les événements de toute cette période tourmentée de notre histoire et il a parlé avec beaucoup de chaleur.

M. L. O. David a clos cette série de discours par une harangue à l'emporte-pièce. J'avais demandé si le peuple était pour Chénier ou pour Globensky, et trente mille personnes sont venus aujourd'hui nous répondre qu'elle n'étaient pas *chouayens*. J'aurais voulu voir ici ceux qui depuis quelques jours ont insulté les patriotes de 37. M. Marcel devait nous apporté les cendres de Chénier, mais on l'en a empêché. Bientôt pourtant nous apporterons les cendres de ce héros avec le consentement des autorités et avec une pompé aussi éclatante que celle d'aujourd'hui. Nous ferons une autre démonstration, et on la fera grande, parce que Chénier est le brave des braves. Pourquoi ce bruit là où d'ordinaire on n'entend que le bruissement des feuilles et des prières près des tombeaux, c'est que le temps est arrivé d'honorer les morts, de rendre hommage à ceux qui ont souffert pour nous.

Cette fête de la reconnaissance rappellera aux hommes d'aujourd'hui qu'on doit braver la persécution; l'exil et la mort pour la défense d'une bonne cause, et qu'autrefois on se faisait massacrer pour se faire respecter.

C'est calomnier la religion que de croire qu'elle condamne ceux qui meurent pour la patrie.

La religion qui a fait les martyrs ne peut pas condamner les héros.

L'assemblée s'est terminée vers six heures et demie.

—De la *Patrie* de ce soir :

" On nous dit qu'on va s'adresser à Rome pour obtenir la permission d'inhumer les cendres de Chénier au cimetière de la Côte des Neiges, et qu'il est tout probable que la permission sera accordée.

Tant mieux.

Car si cette permission est refusée, le devoir des descendants des patriotes et de ceux qui se réclament des patriotes de 1837 sera tout tracé. Il faudra élever au docteur Chénier, en dehors du cimetière et sur une place publique, un monument qui redira aux générations futures qu'il reste au pays des Canadiens-français qui vénèrent et qui honorent la mémoire de ceux qui verse leur sang pour la cause sacrée de la liberté nationale."

—Je vous envoie l'extrait suivant d'une lettre que M. J. X. Perrault a adressée aux journaux de ce soir : " Le comité n'a qu'un regret, c'est que les autorités épiscopales n'aient pas permis au dernier moment la translation des cendres de Chénier. Ce n'est qu'après une enquête regulière sur les circonstances de sa mort que sa Sainteté Léon XIII pourra être appellé à réhabiliter sa mémoire et à le relever des censures ecclésiastiques prononcées contre lui à une époque malheureuse de notre histoire.

Cette enquête sera demandée, dit-on, sans retard et nul doute que d'ici à quelques mois la translation des restes de Chénier pourra avoir lieu régulièrement avec l'autorisation pleine et entière des autorités religieuses, avec lesquelles l'association nationale veut avant tout maintenir l'accord le plus parfait dans toutes nos démonstrations nationales. "

M. Dupont condamné par le juge Gill

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Saint-Hyacinthe, 20 juin.—Samedi M. Dupont, député de Bagot, a eu un léger ennui au sujet de sa contestation.

L'incident soulevé il y a quelques jours, en cette affaire, par les avocats du défendeur, a été décidé contre lui samedi matin, par Son Honneur le juge Gill.

La cour a jugé que le protonotaire de la cour n'avait fait qu'accomplir son devoir en adressant une seconde copie de la contestation à M. John Morello, l'officier-rapporteur, en conformité aux exigences de la loi.

M. Dupont a été condamné aux frais en faveur de MM. Fontaine, St-Jacques et Fontaine, avocats du pétitionnaire.

UNE LETTRE DE M. L'ABBE A. H. GOSSELIN A L'HON. CHS LANGELIER

Nous détachons du *Paris-Canada* du 6 juin la lettre si palpitante d'intérêt qui suit :

M. l'abbé Gosselin, dit le *Paris-Canada*, veut bien nous communiquer une lettre qu'il adresse à l'honorable M. Chs Langelier, secrétaire provincial.

Paris, le 2 juin 1891.

Cher Monsieur LANGELIER,

...Je revenais la semaine dernière de mon pèlerinage aux endroits principaux où a vécu Mgr de Laval en France : Chartres, Montigny-sur-Avre et ses environs, Evreux, Caen. Bayeux ; et j'allai aussitôt rendre visite à M. Mercier, que je n'avais pas encore eu le plaisir de rencontrer à Paris. " J'arrive moi-même de Chartres, me dit-il; Mgr Lagrange m'a accueilli avec une sympathie que je n'oublierai jamais, et m'a donné l'hospitalité dans son palais. Dimanche dernier je suis allé à Santeuil, où le brave curé de l'endroit, l'abbé Cantenot, m'avait invité à adresser la parole à ses paroissiens à la suite de la messe. Dimanche prochain, je vais à Tourouvre, pays de mes ancêtres. Voulez-vous m'y accompagner ?—Très volontiers, monsieur le premier, lui répondis-je. Moi aussi, je suis originaire de l'Orne, diocèse de Séez ; j'aurai donc le plaisir de voir avec vous la terre de mes aïeux."

Je dis ma messe de très bonne heure dimanche matin ; puis j'allai me joindre à l'honorable premier ministre et à ses *aimables compagnons*, MM. Bernatchez, Ness et Clément, pour me rendre avec eux à la gare de Montparnasse. M. Shehyn était retenu par les affaires à la maison.

En quelques heures, le train rapide de Paris à Granville nous conduit à Laigle, et nous voyons se dérouler successivement devant nous ces tableaux ravissants que vous connaissez : Maintenon, Versailles, Dreux, Verneuil, les plaines si riches de la Beauce, puis les campagnes non moins intéressantes de l'ancien Perche.

A Tillières-sur-Avre, où l'on ne s'arrête pas, je salue de loin Montigny, qui n'en est distant que de quelques kilomètres, Montigny où est né Mgr de Laval, et où j'ai couché trois nuits dans le château même où il a passé les premières années de son enfance.

Nous voici à Laigle, et tous ensemble, dans le compartiment où nous sommes restés seuls depuis Paris, nous répétons joyeusement le refrain que nous avons déjà chanté bien des fois :

Je vais revoir ma Normandie,
C'est le berceau qui m'a donné le jour.

Ici, il faut changer de convoi pour aller à Tourouvre. Nous avons maintenant un train-omnibus, qui nous permet d'examiner plus à loisir le pays que nous traversons. Comme ces paysages sont bien *canadiens* ! Ces collines verdoyantes et élevées que nous voyons là-bas, ces ravins pittoresques, ces forêts de hêtres, de chênes, de sapins, et surtout de platanes qui imitent si bien l'érable, ces maisons disséminées un peu çà et là, tout cela est-ce bien la Normandie, ou n'est-ce pas plutôt le Canada, surtout dans les environs de Québec, ou mieux encore dans les cantons de l'Est.

Déjà aux différentes stations nous avons pu constater la grande similitude du type canadien et du type normand. Ah ! oui, nous sommes bien normands ! Examinez ces physionomies, ces allures, ces gestes : tout cela ne se retrouve-t-il pas au Canada ? Ecoutez parler ces Normands, ces Normands de l'Orne surtout : comme au Canada, ils disent presque toujours *on* au lieu de *nous*, et je vous assure que leur *a*, je l'ai bien remarqué, est presque aussi accentué que celui des Canadiens. Voyez encore ces femmes si bien mises et en même temps si réservées, si polies et si bienveillantes ! N'est-ce pas encore la femme canadienne, du moins dans la plupart de nos bonnes localités ?

A Tourouvre, M. Mercier est l'object d'une véritable ovation. M. le Curé et son vicaire, le maire de la commune et tous les principaux personnages des environs, le comte des Charancey, entre autres, et le docteur Chamousset, qui sont venus de plusieurs lieues, des centaines de personnes sont à la station pour souhaiter la bienvenue à l'hôte illustre qui vient revoir le pays de ses ancêtres. La joie la plus cordiale est peinte sur tous les visages.

Nous nous acheminons tous ensemble vers le presbytère, par une magnifique allée plantée d'arbres, pour la circonstance ornée de drapeaux et d'orillamnes.

A l'entrée du presbytère se lisent ces inscriptions : *Vive le Canada ! Honneur à notre illustre compatriote !*

Le presbytère est monumental. Il faisait autrefois partie de l'ancien château des De Vove, cette illustre famille ennoblie à l'époque des Croisades, qui possédait la seigneurie de Tourouvre, et qui, vers le milieu du XVIIe siècle, organisa, avec l'esprit chrétien qui l'animait, plusieurs corps d'émigration pour le Canada. En une seule fois, d'après la tradition, près de quatre-vingts familles quittèrent Tourouvre pour se diriger vers la Nouvelle-France. De ce nombre était Julien Mercier, l'ancêtre de notre Premier Ministre.

Nous entrons au presbytère, où nous attend l'hospitalité la plus cordiale et où le digne curé, M. l'abbé Marre-Despériers, nous a fait préparer un magnifique goûter.

Mais voilà déjà l'heure des vêpres : il est près de trois heures. M. Mercier et ses compagnons se rendent à l'église, où on leur a placé des fauteuils dans le chœur.

M. le curé veut absolument que, comme prêtre canadien, je préside à la partie religieuse de la fête, que je chante les vêpres et que je fasse la procession du Saint-Sacrement (c'est en effet le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu) : comment lui refuser ce plaisir ? Il veut même, ce qui est plus grave, que j'adresse quelques mots d'édification à ses paroissiens. Je me résigne à tout.

L'église est pleine ; car il faut vous dire que le département de l'Orne est encore un des meilleurs de la France. Vous avez dû remarquer le maire associé à M. le curé pour la réception du premier ministre. Il y a un très grand nombre d'hommes dans la nef et dans le chœur : il y a même un certain nombre de gendarmes, qui y paraissent un peu dépaysés, et que la curiosité, autant que la dévotion, aura sans doute attirés aux vêpres.

Entre parenthèse, l'église de Tourouvre est très ancienne et très belle. L'ornementation du chœur m'a rappelé beaucoup celle de la chapelle des Ursulines de Québec.

Les vêpres chantées, M. l'abbé Marre-Despériers monte en chaire et, dans une allocution chaleureuse, rappelle à ses paroissiens la scène du départ d'autrefois. "Il y a deux siècles et demi, dit-il, quatre-vingts familles de cette paroisse étaient dans la même église où nous sommes réunis en ce moment pour demander à Dieu de bénir leur résolution. Elles avaient décidé de quitter leur patrie pour aller fonder une colonie en Amérique. Réunis au pied des autels de Marie, ces hardis colons jurèrent de rester toujours Français et catholiques. L'un d'eux s'appelait Julien Mercier ; et nous voyons aujourd'hui parmi nous un illustre descendant de ce héros qui vient nous assurer, par ses exemples comme par ses paroles, que les Canadiens ont été fidèles à leur serment et qu'ils sont restés sincèrement Français de cœur et catholiques. Avec quelle joie, avec quel enthousiasme nous l'accueillons au milieu de nous ! " Il développe cette idée avec chaleur et émotion : puis, il m'annonce à ses paroissiens.

Qu'est-ce que j'avais à dire, quand tout avait été déjà si bien dit ? Qu'est-ce que j'avais à faire, sinon commenter en peu de mots le texte qui se trouvait déjà sur toutes ces lèvres chrétiennes : *Ecce quàm bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Oh ! qu'il est bon pour des frères de se trouver ensemble ! Français et Canadiens, nous sommes frères de toutes manières, par notre commune origine, par notre langue, par nos aspirations, par notre caractère, mais surtout par la foi et par la religion. Nous sommes tous Français, soit dans la Vieille-France, soit dans la Nouvelle, en attendant que, par la religion fidèlement pratiquée, nous arrivions tous à notre commune patrie, inattaquable celle-là et permanente, le Ciel.

Vous comprenez, cher Monsieur Langelier, que je dus être court, pour bien des raisons, mais surtout parce que tout le monde avait hâte d'entendre la voix sympathique du héros de la fête, qui devait adresser la parole à ses compatriotes, sur une estrade en dehors de l'église, à l'endroit même du vieux cimetière où ses ancêtres ont été inhumés durant des siècles.

Vous avez lu, je n'en doute pas, avec un vif intérêt, tous les discours prononcés par M. Mercier depuis qu'il est en France, et, en particulier, ses discours à l'Alliance française, chez les Jésuites de la rue Vaugirard et au banquet de la société Le Play ; vous avez admiré comme moi la note patriotique et chrétienne qui s'y fait toujours entendre ; et je puis vous dire que cette parole franche et sincère, chrétienne et patriotique, trouve de l'écho dans tous les cœurs vraiment français. On écoute volontiers cet homme d'Etat qui a le courage de ses opinions, qui réclame la liberté pour tout le monde, sans exclusion de l'Eglise, qui proclame en toute occasion les grands services rendus par notre clergé à la nationalité canadienne et se déclare lui-même l'enfant soumis et le serviteur dévoué de la religion. Les Canadiens se sentent heureux d'être représentés à Paris par M. Mercier.

J'ai assisté l'autre jour à une séance de la société Le Play à laquelle il a présidé, et j'ai été témoin de l'enthousiasme avec lequel ont été accueillies ses déclarations d'attachement à la France et à l'Eglise.

Mgr Labelle a creusé en France un sillon beaucoup plus profond qu'on ne le croit généralement au Canada. Evidemment, il n'y a que des hommes de grande valeur qui puissent réussir à éveiller, sur un pays encore aussi jeune que le nôtre, l'attention de tant d'esprits éminents comme on en rencontre ici. Ce travail a été fait cependant : on ne parle ici que de Mgr Labelle et du Canada, et, je puis vous l'assurer, on n'en parle généralement qu'avec un vif intérêt, avec beaucoup de bienveillance et de sympathie.

M. Mercier creusera encore davantage ce sillon ; bien mieux, il y répandra à profusion, par sa parole autorisée, des semences bienfaisantes qui ne pourront manquer de produire d'heureux fruits et pour la France et pour le Canada.

A Tourouvre, il ne s'agissait pas de faire un de ces grands discours dont je viens de parler. M. Mercier était là comme un enfant de famille qui revient visiter le pays de ses aïeux après une longue absence. L'humble village où ont vécu ses ancêtres, l'église où ils ont été baptisés, le sol qu'ils ont remué et d'où ils ont tiré leur subsistance, le cimetière où repose leurs ossements bénis. Il était visiblement ému, et tout le monde partageait son émotion. J'ai vu plus d'une larme couler sur ces bons visages normands, lorsqu'il a raconté les luttes sanglantes et douloureuses à travers lesquelles ont dû passer les enfants de Tourouvre émigrés au Canada, les déchirements de la séparation d'avec la mère-patrie, les joies de la liberté qui ont suivi nos luttes patriotiques, notre fidélité au drapeau de la France, que nous arborons, dans nos fêtes, à côté du drapeau anglais, et les manifestations de sympathie qui sont parties du Canada à l'occasion des malheurs de 1870.

Tous les habitants de la commune de Tourouvre, hommes, femmes et enfants, se pressaient autour de M. Mercier. On l'applaudissait à outrance ; on criait souvent : Vive la France ! Vive le Canada ! Je renonce à décrire l'enthousiasme qui régnait dans cette foule.

M, Mercier descend de l'estrade, se rend au presbytère et se voit entouré d'une légion de personnes qui se réclament de ses parents et apportent des preuves à l'appui de leurs prétentions. Je remarque surtout dans la foule deux jeunes gens extrêmement bien mis, à la figure ouverte et intelligente, aux manières engageantes et polies. Ce sont deux jeunes Mercier, qui n'habitent pas Tourouvre, mais qui sont venus d'une commune voisine, Bubertré, pour voir celui dont ils se glorifient d'être les parents. Ils descendent en effet en droite ligne de la famille de Julien Mercier, et il est facile de trouver dans leur physionomie plus d'un trait de ressemblance avec notre premier ministre. L'un deux s'appelle Constant ; l'autre, Alfred.

M. Mercier cause longtemps avec eux et leur promet d'arrêter les voir demain, en se rendant à Nonant-le-Pin ; puis il les congédis gracieusement.

Nous nous mettons à table pour dîner. Mais voilà bientôt une fusillade qui commence et nous avertit qu'il se prépare au dehors quelque chose de sérieux. Pendant le repas, on organise un feu d'artifice et toute une illumination sur la place publique et dans le jardin du curé. En sortant de table, nous nous trouvons en présence d'un spectacle vraiment féérique : des milliers de lanternes vénitiennes suspendues aux arbres, de verres de couleur alignés le long des sentiers et sur les bordures des plates-bandes, et au milieu de tout cela les habitants de Tourourre se promenant dans les allées du jardin. Il s'agit bien, en effet, d'une fête de famille ; et M. le curé, comme un bon père, a donné, pour la circonstance, accès à son jardin à tout le monde. Les enfants s'y promènent comme les autres et de temps en temps poussent des cris de joie : Vive la France ! Vive le Canada ! Vive monsieur le ministre ! Cette journée ne partira pas de sitôt de leur mémoire.

Il était près de 11 heures, lorsque nous avons pu nous mettre au lit pour prendre un repos dont nous avions tous grand besoin.

La fête est terminée, et le programme du lendemain tracé d'avance. Il faut se lever au moins à 6 heures, entendre la messe de M. le Curé à 6 h. 30, puis après déjeûner, partir à 8 heures pour aller à plus de deux lieues prendre le train pour Nonant-le-Pin. Le haras que ces messieurs doivent visiter est à trois lieues de la station de Nonant-le-Pin, et il ne faut pas oublier d'arrêter, en passant, serrer la main aux jeunes Mercier,

(*Voir à la deuxième page*)